

COURRIER DE N°1
L'AVIVO

FÉVRIER-MARS 2025
CANTON DE VAUD

Association de défense et
de détente de tous les retraités



ILLUSTRATION DE COUVERTURE

Ueli Tecklenburg (1946)

Limites, photographie, 30x40cm, 2024

La beauté éphémère des reflets de la lumière

Pour Ueli Tecklenburg, la photographie a toujours fait partie de sa vie. À l'école secondaire, il s'y intéressait déjà. Il achète son premier appareil photographique avec son premier salaire grâce à un job d'été pendant son adolescence et commence à photographier la nature en hiver. Il songe sérieusement à faire un apprentissage chez un photographe, quand la vie le conduit finalement sur le chemin des études de sociologie à Zurich. Puis sa carrière professionnelle l'amène en Suisse romande, où il devient animateur permanent de l'association des Magasins du monde, avant de travailler dans les départements d'action sociale des cantons de Genève et de Vaud, puis de terminer sa carrière comme secrétaire général de la Conférence suisse des institutions d'action sociale (CSIAS) à Berne.

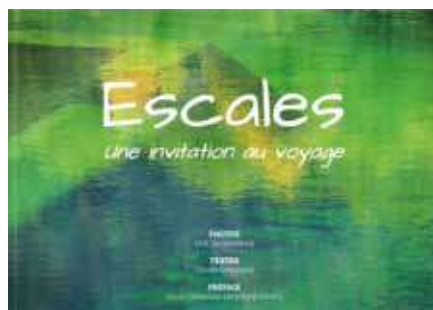
La photographie l'accompagne pendant toutes ces années et il organise plusieurs expositions, dont la dernière s'est tenue au Château de Crissier récemment, à l'occasion de la parution de son livre *Escales, une invitation au voyage*, avec des textes de Claude Desimoni. C'est au cours de ses nombreuses randonnées qu'Ueli Tecklenburg réalise des photos en emportant avec lui dans son sac à dos un appareil de photo avec lequel il poursuit inlassablement un dialogue subtil avec ce qui l'entoure.

Toute sa photographie tient à la prise unique d'un instant porté par un regard capable de métamorphoser l'horizon du paysage en art abstrait, et ceci grâce à un état de réceptivité particulier, où apparaît comme par miracle dans toute son innocence, le contraste des formes abstraites: sur la couverture, le reflet de l'embouchure de la rivière l'Orbe dans le lac de Joux; plus loin dans la brochure, des reflets de lumière sur la façade miroitante du bâtiment Geopolis du campus de Dorigny, avec des taches rouges qui viennent des

reflets de lumière d'une voiture rouge parquée à proximité au moment de la photo. C'est le hasard de ces instants absolument éphémères qui le conduit à prendre la photo pour en perpétuer le souvenir. Le travail photographique d'Ueli Tecklenburg n'a rien à voir avec une recherche esthétique des traditionnelles cartes postales, mais va plutôt à contre-courant dans une transfiguration esthétique du paysage. Une invitation au voyage qui nous emmène par Escalles à dénicher l'inattendu, à cheminer dans des univers surprenants, à éprouver des textures de matière nouvelle.

Les textes de Claude Desimoni qui accompagnent chaque photographie du livre redoublent le mystère et la beauté somptueuse des images.

■ Patrick Ernst



Ueli Tecklenburg livre dans cet ouvrage des images fortes et nous invite à explorer une autre dimension de la nature. Ses photographies nous incitent à la rêverie, tandis que Claude Desimoni stimule notre imaginaire en mettant des mots sur ces fragments du monde.

Escales, une invitation au voyage, Photos Ueli Tecklenburg, Textes Claude Desimoni, avec une préface de Anne-Catherine Menétrey-Savary, 2024, 98 pages.

Le prix du livre est de Fr. 40.- (plus frais de port) et il peut être commandé par courriel à : tecklenburg@vtxnet.ch; ou passer commande par poste à Ueli Tecklenburg, Rue d'Yverdon 12, 1023 Crissier.

SOMMAIRE

Billet de la Présidente	5
Les brèves	6
Changements intervenant en 2025	11
Votations du 9 février 2025	15
Charlotte et Gaston	18
Coup de projecteur	20
Histoire	24
Les permanences d'impôts 2025	27
Société	32
Coup de gueule	36
Avec nos sections	39
Voyages : Soleure	45
À lire et à relire	48
« Allo la terre »	52
Jeu-concours	55

Prochain délai de rédaction : 7 mars 2025

PUBLICITÉ

AVIVO VAUD

ADRESSES DES SECTIONS

AVIVO Vaud

Réception et Bureau d'information sociale (BIS)

Place Chauderon 3, 1003 Lausanne

Tél. 021 320 53 93

Courriel : info@avivo-vaud.ch

Section du Chablais vaudois

Bernard Borel, président

Rue Krafft 1, 1860 Aigle, Tél. 079 500 22 64

Courriel : borel.held@bluewin.ch

Section de Lausanne

Place Chauderon 3, 1003 Lausanne

Administration : Tél. 021 312 06 54

Courriel : bureau@avivolausanne.ch
info@avivolausanne.ch

Section de Morges

Eric Voruz, président

Ch. de la Grosse-Pierre 11, 1110 Morges

Courriel : eric.voruz@bluewin.ch

Section de Moudon

Lucas Contomanolis

Ch. Général-Voruz 1, 1510 Moudon

Tél. 079 255 20 29

Section de Nyon et environs

Annelise Jaquier Chemin du Joran 5a, 1260 Nyon

Tél. 022 3615270

Courriel : a_l_jaquier@bluewin.ch

Section d'Orbe et environs

Case postale 5, 1350 Orbe

Tél. permanence 079 860 60 62

Courriel : avivo-orbe@bluewin.ch

Section de Renens

Brigitte Rohr, présidente

Case postale, 1020 Renens. Tél. 021 636 40 33

Courriel : avivorenens@bluewin.ch

Section de Sainte-Croix

Marie Schmid, Place du Marché 12,

1450 Sainte-Croix, Tél : 078 261 47 49

Courriel : avivo.sainte-croix@hotmail.com

Section de la Vallée de Joux

Bernard Walter, Président, Rue Paul-Golay 16,

1341 l'Orient. Tél. 079 657 27 62

Section de Vevey et environs

Case postale 45, 1800 Vevey, Tél. 077 435 25 09

avivo.vevey@gmail.com

Section d'Yverdon-les-Bains et environs

Rte de la Robellaz 14, 1417 Essertines/Yverdon

Tél. 079 360 77 97

Courriel : avivo.yverdon@gmail.com

COURRIER DE L'AVIVO

Revue destinée à toutes celles et tous ceux qui bénéficient ou vont bénéficier des prestations AVS/AI. Organe officiel de l'AVIVO Vaud, paraît six fois l'an.

Abonnement pour non-membres : Fr. 12.-

Abonnement de soutien : Fr. 18.-,
CCP 10-12147-1, IBAN CH56 0900 0000 1001 2147 1

Coordinateur de rédaction :

Patrick Ernst, Chemin de la Clouterie 11,
1612 Ecoteaux. Envoi par courriel à
redaction@courrier-avivo.ch.

Administration, abonnements :

Mica Arsenijevic, Courrier de l'AVIVO,
Ch. du Pré des Cailles 10,
1323 Romainmôtier, 024 453 17 37
(répondeur) administrateur@courrier-avivo.ch.

Fichiers informatiques pour la publicité :

Envoi par courriel à publicite@courrier-avivo.ch

Éditeur responsable : AVIVO Vaud,
Place Chauderon 3, 1003 Lausanne,
info@avivo-vaud.ch, Tél. 021 320 53 93.

Impression : CopyPress Sàrl à Puidoux.

Site Internet : www.avivo-vaud.ch.

Comité de rédaction : Michel Guenot, président,
Andrea Eggli, vice-présidente, Mica Arsenijevic,
Pierre Butty, Pierre Jeanneret, Christian Rapin,
et Bernard Walter.

Relecture : Daniel Guélat.

BILLET DE LA PRÉSIDENTE



■ Béatrice Métraux

Chères et chers lectrices et lecteurs du Courrier, chères et chers membres et ami-e-s de l'AVIVO Vaud,

2025 est bien là. La nouvelle année est arrivée avec vents et tempêtes pour bien marquer son passage. Les aléas climatiques ne m'empêchent nullement de vous adresser mes vœux les plus chaleureux. Que cette année soit synonyme de joie, de santé et de réussites pour chacun d'entre vous.

Que sera 2025? sûrement aussi sportive que l'année 2024!

Nous aurons vraisemblablement plusieurs occasions de voter sur des objets cantonaux vaudois en 2025: Baisse d'impôts, congé parental, salaire minimum, protection du Mormont, politique sportive et droits politiques. Fidèle à son engagement auprès de vous, l'AVIVO Vaud bataillera pour défendre vos intérêts, votre vie quotidienne, votre environnement.

Il en sera de même au niveau fédéral, en février nous nous prononcerons sur initiative des Jeunes Verts (Pour une économie responsable respectant les limites planétaires, initiative pour la responsabilité environnementale), puis vraisemblablement sur l'Europe et les finances fédérales. Prise dans ce maelström national et international, l'AVIVO pense d'abord à vous.

Alors je souhaite que les projets que vous chérissez prennent forme mais aussi que les liens qui nous unissent se renforcent. La section de Sainte-Croix a retrouvé un comité dynamique et de nombreux nouveaux membres; une nouvelle section a vu le jour

en 2024 à Moudon; d'autres sont en gestation du côté d'Echallens et de Payerne. Ainsi nous construisons un réseau de solidarité, d'entraide, indispensable dans cette période instable que nous traversons. Ensemble, continuons à œuvrer pour un avenir meilleur, en soutenant nos valeurs de fraternité et de collaboration. Que chaque jour soit une occasion de célébrer nos succès et de surmonter les défis ensemble. À suivre la politique fédérale, les défis ne manqueront pas à commencer par la politique de la santé et la défense de notre pouvoir d'achat.

Mais je vous souhaite aussi des moments de partage doux et de convivialité avec vos familles, amis et proches, car c'est dans ces instants que se tissent les plus beaux souvenirs. Que 2025 soit donc une année riche en découvertes, en réussites et en épanouissement personnel et collectif.

Un grand merci à toutes et tous pour votre engagement en 2024, tout de bon pour 2025, merci à toutes les personnes bénévoles ou non qui œuvrent pour nous.

Très belle année, ensemble, faisons de cette année qui vient un nouveau chapitre mémorable dans l'histoire de l'AVIVO, née il y a maintenant plus de 75 ans.

PUBLICITÉ

Deuxième pilier

En 2023, le nombre de bénéficiaires de nouvelles rentes versées par le système de la prévoyance professionnelle (2^e pilier) a baissé par rapport aux années précédentes. En revanche, le nombre de bénéficiaires de nouvelles prestations en capital continue d'augmenter. Parmi les bénéficiaires ayant perçu de nouvelles prestations d'une caisse de pensions en 2023, 41 % ont perçu un capital uniquement, 40 % une rente seule et 19 % une combinaison entre rente et capital. (Office fédéral de la statistique - OFS).

La hausse des primes entre 2023 et 2024 réduit la progression du revenu disponible

L'indice des primes d'assurance-maladie (IPAM) permet de chiffrer les répercussions de l'évolution des primes sur la croissance du revenu disponible. Il a progressé de 5,9 % en 2024 par rapport à l'année précédente et a atteint le niveau de 213,9 points (base 1999 = 100), selon l'Office fédéral de la statistique (OFS). La hausse des primes enregistrée en 2024 a donc ralenti la croissance du revenu disponible moyen de 0,5 point.

Contre-projet à l'initiative d'allègement des primes: la mise en œuvre

Le 9 juin 2024, le peuple suisse a rejeté l'initiative d'allègement des primes. Le contre-projet indirect prévoit que chaque canton alloue annuellement un montant minimal pour financer la réduction des primes. Une révision de l'ordonnance sur les subsides fédéraux destinés à la réduction des primes dans l'assurance-maladie (ORPM) est prévue afin de concrétiser ces dispositions. Le Conseil

fédéral a ouvert la procédure de consultation correspondante.

La majorité des personnes âgées de 65 ans ou plus estime être en bonne, voire très bonne santé

En Suisse, la majorité des personnes âgées de 65 ans ou plus juge son état de santé excellent, très bon ou bon. Tel est le résultat d'un sondage mené au printemps 2024 sous l'égide du Fonds du Commonwealth dans dix pays, dont la Suisse. L'enquête révèle aussi que, dans notre pays, 97 % des personnes âgées ont un médecin de famille qui coordonne les soins médicaux.

Parallèlement, plus de trois quarts des personnes âgées indiquent souffrir ou avoir souffert d'au moins une maladie chronique. Il s'agit le plus souvent de tension artérielle, suivie de douleurs articulaires et de maladies cardiaques.

Sept personnes âgées sur dix consultent chaque année plus d'un médecin. Cette proportion, en hausse depuis 2021, figure parmi les trois plus élevées au niveau international.

Malgré cette situation globalement positive, près de 15 % de la population résidente âgée de 65 ans ou plus se sent souvent ou parfois isolée et souffre de charges émotionnelles comme des angoisses ou une grande tristesse.



L'isolement touche plus les femmes (18 %) que les hommes (10 %); c'est également le cas des charges émotionnelles (20 % contre 9 %).

Plus de la moitié des personnes interrogées ont opté pour le modèle du médecin de famille. La plupart d'entre elles (60 %) ont une franchise à 300 francs, suivies par celles ayant une franchise à 500 francs (15 %).

En comparaison internationale, les personnes en Suisse continuent de payer elles-mêmes la plupart des coûts de la santé.

Des milliers de seniors sont encore attachés à leur lit dans les EMS

Certains dispositifs mis en place dans les EMS sont aujourd'hui plus que mal vus: c'est le cas des sangles de fixation et des barrières de lit, utilisées dans les maisons de retraite pour empêcher les résidents de quitter leur lit ou leur fauteuil roulant.

Difficile d'imaginer des personnes attachées, enfermées et isolées. Des individus qui deviennent de facto plus fragiles, dont la santé mentale se dégrade également.

Selon l'Office fédéral de la santé publique (OFSP), environ 1300 institutions utilisaient encore ces mesures de contention en 2021. Parfois, une barrière peut être utile. Mais une utilisation excessive n'est « pas tolérable ». Au lieu d'une grille, des lits profonds et des matelas au sol pourraient par exemple empêcher les seniors de tomber et de se blesser.

Avant de fixer les résidents susceptibles de tomber à leur fauteuil roulant, un établissement devrait utiliser des ceintures qui s'ouvrent, stabilisent les seniors et leur rappellent d'être prudents.

Selon les spécialistes, les seniors agités cachent souvent l'ennui, la solitude ou encore les peurs ou les douleurs. Curaviva recommande par exemple de faire des promenades et de chanter ou danser ensemble.

Hausse des coûts des EMS et des services d'aide et de soins à domicile en 2023

Selon l'Office fédéral de la statistique (OFS), en 2023, les coûts des établissements médico-sociaux (EMS) ont augmenté de 5 % par rapport à 2022 et ceux des services d'aide et de soins à domicile de 7 %, pour s'établir ensemble à 15 milliards de francs. Ces hausses sont les plus fortes enregistrées au cours de la décennie écoulée.

Les personnes hébergées en EMS n'ont jamais nécessité autant de soins qu'en 2023: chaque résident ou chaque résidente requérait en moyenne 1h50 de soins par jour (+4 % par rapport à 2022).

La même tendance est observée pour les soins à domicile: chaque usager a bénéficié en moyenne de 56 heures de soins au cours de 2023 (+6,3 % par rapport à 2022).

Le nombre de personnes résidant en EMS était de 170211, soit 1 % de plus que l'année précédente. La moyenne d'âge des résidentes s'établissait à 85,5 ans et celui des résidents à 81,4 ans, sans variation par rapport à 2022.

Plus de 415 200 personnes ont bénéficié de soins à domicile au cours de l'année 2023 (+1,5 % par rapport à 2022).

Le nombre de postes de travail équivalents plein-temps (EPT) a augmenté de 2,4 % dans les EMS.

Le personnel des services d'aide et de soins à domicile a connu une augmentation de 3,7 % par rapport à 2022.

Logement des aînés: la situation des femmes seules en Suisse

L'étude « Les femmes baby-boomers vivant seules face à leurs dilemmes de logement », qui examine les conditions de logement et de vie en Suisse de ce groupe de personnes,

met en lumière les difficultés auxquelles ces femmes sont souvent confrontées sur le marché du logement. Mandatée par l'Office fédéral du logement et la Fondation Leenaards, elle a été réalisée par une équipe de recherche issue de plusieurs hautes écoles.

Il en ressort que les femmes de 65 ans et plus vivant seules sont confrontées à des défis particuliers sur les plans financier et social ainsi qu'en termes de santé. Bon nombre d'entre elles occupent des logements qui ne correspondent pas ou plus à leurs besoins, mais les difficultés financières et la situation tendue sur le marché font qu'elles ne sont pas en mesure de déménager dans des logements plus petits et mieux adaptés aux personnes âgées. Le sentiment d'insécurité est plus marqué chez les femmes qui craignent de devoir déménager pour des motifs financiers, et celles-ci sont également moins satisfaites de leurs conditions de vie. La perception de leur

propre état de santé influe directement sur leur bien-être et leur vie sociale. Il ressort toutefois aussi de l'étude qu'une amélioration dans l'un de ces domaines est susceptible d'avoir un impact positif sur les autres.

Selon l'étude, la promotion de formes de logement innovantes est une mesure importante pour améliorer la situation de logement des aînées. L'étude recommande en outre d'améliorer l'accès à l'information sur l'offre de logements disponibles et de mettre en place une gestion et une administration des logements ciblées et axées sur les clients. Les auteurs formulent également des recommandations à l'intention des pouvoirs publics dans l'optique d'améliorer à long terme les conditions de logement et de vie des femmes âgées vivant seules.

■ Andrea Egli

Le téléphone s'adapte aux seniors

Bon à savoir a publié dans son N° 11 de novembre dernier, un long article expliquant les réglages des smartphones pour aider les personnes âgées peu à l'aise avec la technologie. En voici quelques-uns. Ce sont des réglages simples, directement accessibles et gratuits sur les téléphones Apple ou Android. Certains sont pensés pour des personnes avec des limitations. Il faut parfois tâtonner pour voir ce que l'on préfère. D'autres possibilités sont à trouver dans son propre téléphone.



iPhone Apple: Aller sous → Réglages → Accessibilité

Quelques possibilités: Agrandir le texte (et les touches du clavier numérique); agrandir les icônes; simplifier l'écran d'accueil; augmenter le contraste.

Sous Réglages → Accessibilité → Assistive Access (iOS version 17 et suivantes): Adapter la luminosité et le contraste à l'écran; activer le mode sombre (une écriture claire sur un fond sombre est souvent mieux lisible); activer le Zoom de l'écran.

Sous Réglages → Luminosité et affichage: Agrandir le texte, l'épaissir avec le style Gras, augmenter son contraste.

Pour les malvoyants, activer VoiceOver; la fonction énonce ce qui s'affiche à l'écran.

Pour les malentendants, activer le sous-titrage automatique

Smartphone Android: Aller sous → Paramètres → Accessibilité

Quelques possibilités: Agrandir le texte (et les touches du clavier numérique); agrandir les icônes; augmenter le contraste. Simplifier l'écran d'accueil et n'afficher que les fonctions les plus utilisées. Activer Talkback pour que l'appareil énonce ce qui s'affiche à l'écran. Pour les malvoyants, activer la transcription et le sous-titrage instantanés.

Comment réagir face aux arnaques?

Stève Léger, porte-parole de la police cantonale valaisanne, rappelle les précautions de base.

- ➔ Ne remettez jamais d'informations personnelles ou bancaires à une personne que vous ne connaissez pas, ni par téléphone ni en personne.
- ➔ Ne transmettez jamais le code NIP de vos cartes à qui que ce soit. Même les employés de votre banque ne vous le demanderont jamais.
- ➔ Ne confiez pas votre carte bancaire à une personne que vous ne connaissez pas ou qui n'est pas de confiance.
- ➔ Ne vous fiez pas au numéro de téléphone indiqué sur un mail louche, pour vérifier l'information, recherchez le numéro officiel avant d'appeler.
- ➔ Méfiez-vous si votre interlocuteur-trice parle très vite du grand amour.
- ➔ Sur les réseaux sociaux, n'acceptez aucune demande d'ajout d'ami de personnes que vous ne connaissez pas dans la vraie vie.
- ➔ Coupez net tout contact si l'on vous demande de l'argent, des cartes de prépaiement ou tout bien.
- ➔ Si vous avez été victime, rendez-vous sans crainte à la police. La police n'est pas là pour vous juger, mais pour traquer les criminels.
- ➔ Les personnes âgées représentent les cibles principales de ces escrocs et sont donc plus « vulnérables ». Avertissez-les.
- ➔ Si vous connaissez une victime qui n'entend toujours pas raison et qu'elle risque de mettre sa situation financière en péril pour répondre aux exigences de l'arnaqueur, adressez-vous à l'Autorité cantonale de protection de l'enfant et de l'adulte (APEA).

« Il faut, sans vivre dans la peur, rester vigilant quant à la diffusion de ses données personnelles. ».

Génération 60+ - Site d'informations concernant les seniors en Valais. (Pour aller plus loin, vous pouvez également vous référer à l'article de Pierre Butty, paru dans le *Courrier de l'AVIVO* N° 2 en 2024)

▪ Andrea Egli

CHANGEMENTS

Changements divers intervenant en 2025

Prix des médicaments

La Confédération a décidé de baisser le prix de quelque 300 médicaments, ce qui correspond à 55 % des préparations originales contrôlées par l'Office fédéral de la santé publique. Selon la Confédération, cela devrait permettre de réaliser des économies estimées à au moins 90 millions de francs.

AVS

La deuxième étape de la réforme AVS 21 est mise en œuvre à partir du 1^{er} janvier 2025. L'âge de la retraite des femmes nées en 1961 et après sera ainsi relevé de trois mois. À partir de 2028, les femmes et les hommes auront le même âge de référence – 65 ans. À la suite des erreurs de calcul dans les projections de l'AVS, les Vert-e-s et les Femmes socialistes avaient déposé un recours au Tribunal fédéral pour annuler cette votation.

Le 12 décembre dernier, le Tribunal fédéral a rejeté à l'unanimité les recours. Les juges ont estimé que la sécurité du droit s'opposait à son annulation.

Par ailleurs, les rentes AVS et AI seront augmentées en fonction de l'évolution des prix et des salaires, soit de 2,9 %. La rente minimale passera de 1225 à 1260 francs par mois, et la rente maximale de 2450 à 2520 francs par mois. L'allocation pour enfant passe de 200 à 215 francs et l'allocation de formation de 250 à 268 francs par mois.

Les cotisations minimales pour les personnes exerçant une activité indépendante et les personnes sans activité lucrative seront également adaptées. En outre, l'allocation pour impotent augmentera en fonction du degré d'impotence, Fr. 245.- par mois pour une impotence faible, Fr. 613.- par mois pour une impotence moyenne, Fr. 980.- par mois pour une impotence grave.

Les prestations complémentaires et transitoires (PC et PT) seront aussi augmentées. Il en ira de même pour les plafonds de loyer dans

les prestations complémentaires, qui seront fondées sur le renchérissement. La franchise sur le revenu provenant d'une activité lucrative augmentera également.

Deuxième et troisième piliers

Dans le domaine de la prévoyance professionnelle (LPP), la déduction de coordination sera portée à 26'460 francs suisses et le seuil d'entrée à 22'680 francs suisses. Le taux d'intérêt minimal restera inchangé à 1,25 pour cent.

Dans le pilier 3a, la cotisation maximale déductible des impôts augmentera au 1^{er} janvier 2025 : avec le deuxième pilier, elle s'élèvera à 7'258 francs suisses ; sans le deuxième pilier, elle s'élèvera à 36'288 francs suisses. Autre nouveauté : à partir du 1^{er} janvier 2025, les cotisations non utilisées pourront être versées rétroactivement sur une période allant jusqu'à dix années.

Allocations familiales

La hausse des allocations familiales est la première depuis l'entrée en vigueur de la loi en 2009. Elles sont augmentées de 7,1 %. Les montants minimaux s'élèveront désormais à 215 francs (+ Fr. 15.-) et pour l'allocation de formation à 268 francs (+ Fr. 18.-).

Le Conseil d'État a, pour sa part, annoncé une augmentation des allocations familiales dans le Canton de Vaud, effective dès le 1^{er} janvier 2025. Elles passent de 300.- à 322.- pour les enfants, et de 400.- à 425.- pour les enfants invalides et les jeunes en formation.

La numérisation progresse également dans les assurances sociales

À partir de 2025, les demandes d'allocations pour perte de gain pourront être effectuées en ligne ; les formulaires papier seront progressivement supprimés. L'objectif est de simplifier les procédures administratives pour les personnes assurées et les employeurs.

CHANGEMENTS

Radios

La SSR abandonne la FM en fin d'année et jouera un rôle de pionnier dans la transition au DAB+.



En octobre, le Conseil fédéral décidait d'accorder un dernier sursis à la FM jusqu'à fin 2026 en prolongeant de deux ans les concessions de radiocommunication FM arrivant à échéance en 2024. L'Association des radios régionales romandes prévoit un changement en novembre 2026.

Tourisme d'achat

Les Suisses qui font leurs emplettes à l'étranger devront faire attention à la facture. Dès le Nouvel An, les achats de plus de 150 francs par jour et par personne, y compris les enfants, seront soumis à la TVA. Jusqu'à présent, la limite supérieure était de 300 francs.

TVA

Les produits d'hygiène menstruelle, comme les tampons ou les serviettes hygiéniques, seront moins taxés. Le taux de TVA sera abaissé de 8,1 % à 2,6 %. Au Parlement, l'UDC et une partie du PLR y étaient opposées, mais pas au Conseil des États.

Tabac

Les fumeurs de cigares et de cigarillos ainsi que les acheteurs de tabac à coupe fine destiné à la confection de cigarettes roulées à la main, de produits du tabac à chauffer et de snus, devront déboursier plus d'argent.

Les recettes supplémentaires (45 millions de francs) contribueront à équilibrer le budget fédéral pour 2025. Le prix des cigarettes traditionnelles n'est pas touché par cette mesure.

Violence domestique

Les femmes étrangères qui subissent des violences domestiques seront mieux protégées. Actuellement, nombre d'entre elles peuvent craindre de perdre leur titre de séjour en cas de séparation.

Elles ne peuvent rester que si l'union conjugale a duré au moins trois ans et qu'elles sont bien intégrées et peuvent apporter la preuve des violences. À l'avenir, les membres de la famille d'un titulaire d'une autorisation de séjour (permis B), d'un titulaire d'une autorisation de courte durée (permis L) ou d'une personne admise à titre provisoire (permis F) auront droit, en cas de séparation, à ce que leur séjour soit régularisé, en particulier s'ils sont victimes de violence domestique. Ceux-ci devront toutefois respecter les critères d'intégration durant les trois ans suivant la prolongation de l'autorisation de séjour.

Environnement

La nouvelle loi sur le CO₂ entrera en vigueur, pour la période 2025-2030. Signataire de l'Accord de Paris, la Suisse doit réduire ses émissions de gaz à effet de serre de moitié par rapport à 1990 d'ici 2030. En outre, elle doit atteindre le zéro net d'ici 2050. Pour atteindre ces objectifs, elle devra réduire à l'interne environ deux tiers de ses émissions de gaz à effet de serre.

La loi mise sur des incitations, des encouragements et des investissements ciblés dans les domaines des bâtiments, de l'industrie, de la finance et de la mobilité.

Climat

La loi sur la protection du climat, acceptée par le peuple en juin 2023, sera également introduite. Avec en ligne de mire l'objectif zéro net carbone d'ici 2050, elle a pour but à la fois

de réduire les atteintes à l'environnement et de renforcer la sécurité énergétique.

La loi comporte des programmes d'encouragement financier pour réduire la consommation d'énergie. Des objectifs intermédiaires sont fixés. La décarbonation de l'industrie et du parc immobilier bénéficie d'un encouragement de respectivement 1,2 milliard de francs au total durant six ans et 2 milliards de francs au total durant dix ans. Malheureusement, la participation de la Confédération au financement des trains de nuit a été rayée de la liste, pour faire des économies.

Économie circulaire

Le développement de l'économie circulaire en Suisse sera renforcé. Le recyclage primera sur l'incinération des déchets. Le Parlement a adopté au printemps dernier une révision de loi créant un vaste train de mesures destiné à rendre l'économie helvétique plus performante et à réduire son impact environnemental, en collaboration avec les milieux privés. Il a notamment décidé de punir d'une amende le fait de jeter des déchets sur la voie publique (littering). Cependant, le Conseil fédéral a prévu une consultation à ce sujet au printemps 2025.

Énergie

Le développement des énergies renouvelables en Suisse sera renforcé, ce qui doit permettre une plus grande production indigène d'électricité.

La loi facilite la construction de grandes installations hydrauliques, photovoltaïques, éoliennes, de pompage-turbinage et de biomasse. Désormais d'intérêt national, leur établissement primera sur la protection de la nature ou du paysage. Des dispositions relatives à l'aménagement du territoire seront introduites le 1^{er} juillet 2025.

Imposition des entreprises

Le second volet de la réforme de l'imposition minimale des entreprises de l'OCDE et du

G20 entrera également en vigueur en début d'année. Ce nouvel impôt permettra de garantir que les bénéfices réalisés par les filiales étrangères de groupes suisses et par les holdings intermédiaires d'entreprises étrangères seront soumis à une imposition d'au moins 15 %, dans la mesure où ces groupes présentent un chiffre d'affaires mondial de 750 millions d'euros ou plus.

Des recettes de 500 millions à 1 milliard de francs sont attendues, dont un quart pour la Confédération. Si la Suisse n'introduit pas cet impôt, les autres États pourraient imposer ces bénéfices réalisés à l'étranger au moyen d'un second impôt complémentaire international.

Système d'information du service civil

Le Conseil fédéral a créé une base légale encadrant le traitement des données personnelles au service civil. La nouvelle application dispose d'interfaces nécessaires avec les différentes autorités impliquées dans l'exécution du service civil. Les personnes astreintes au service civil et les établissements d'affectation pourront accéder en ligne aux données des uns et des autres, à des fins d'organisation des affectations.

Programme d'échanges

Un nouvel accord a été passé entre la Suisse et les États-Unis pour l'échange de stagiaires et de jeunes professionnels, ressortissants suisses âgés de 18 à 35 ans. Il vise à faciliter la mobilité de ces personnes entre les deux pays pour une durée limitée. Elles pourront ainsi élargir leurs compétences dans leurs domaines d'étude ou professionnel et approfondir leurs connaissances spécialisées. Les participants doivent être soit en formation, soit titulaires d'un diplôme professionnel ou universitaire ou pouvoir justifier d'une certaine expérience professionnelle.

■ Andrea Egli

Votations du 9 février 2025

« Pour une économie responsable respectant les limites planétaires (initiative pour la responsabilité environnementale, lancée par les jeunes Verts) »

Résumé du bulletin officiel d'information de la Confédération concernant cette initiative sur la responsabilité environnementale.

La lecture de ce bulletin d'information étant rébarbative, pour beaucoup d'entre nous, je vous propose une simplification des arguments proposés, ainsi qu'une conclusion vous permettant une réflexion et une prise de position en vue de la votation.

Contexte

La Suisse a réalisé des progrès dans divers domaines environnementaux au cours des dernières décennies. Les ressources naturelles y sont utilisées de manière plus efficace et la consommation par habitant affecte globalement moins l'environnement qu'il y a vingt ans. Cependant, les ressources naturelles comme l'eau, le sol et l'air continuent d'être fortement sollicitées, tant en Suisse que dans le reste du monde, souvent à tel point qu'elles ne peuvent pas se régénérer. Cette situation peut avoir des conséquences négatives sur les conditions de vie.

L'initiative pour la responsabilité environnementale demande que les activités économiques n'utilisent des ressources et n'émettent des polluants que dans la mesure où les bases naturelles de la vie sont conservées. Cet objectif devra être atteint par des mesures socialement acceptables en Suisse et à l'étranger. L'initiative fixe un délai de dix ans, au-delà duquel l'impact environnemental dû à la consommation en Suisse ne devra plus dépasser les limites planétaires, rapportées à la population de la Suisse. Le texte de l'initiative ne précise pas les mesures exactes à mettre en œuvre (prescriptions, interdictions, incitations) pour parvenir à une consommation plus respectueuse de l'environnement. En raison

de la brièveté du délai, il faudra probablement prendre des mesures radicales.

Non

Le Conseil fédéral et le Parlement rejettent l'initiative. Elle entraînera de nouvelles prescriptions et interdictions qui réduiront fortement la consommation, affaibliront l'économie et provoqueront un renchérissement de nombreux produits et services. C'est pourquoi le Conseil fédéral et le Parlement souhaitent continuer de mettre en œuvre la politique environnementale actuelle.

Oui

Le comité estime que l'initiative ne demande que ce qui devrait aller de soi : conserver les bases vitales de l'humanité. Chacun a droit à des aliments sains, à une eau pure et à un air propre. L'initiative vise à améliorer le bien-être et la santé des êtres humains.

Conséquences possibles

L'initiative ne précise pas les mesures à prendre pour sa mise en œuvre. Il est cependant prévisible que celle-ci requerra des prescriptions, des interdictions et des mesures incitatives. Ces mesures auront des répercussions sur le mode de vie de la population. L'offre de produits et de services ne sera plus aussi abondante qu'aujourd'hui et il faudra restreindre la consommation. Cela concernera surtout des domaines particulièrement importants pour l'environnement comme l'alimentation, le logement et la mobilité. Dans l'ensemble, l'initiative entraînera probablement une augmentation des prix à la consommation...

Les produits destinés au marché suisse devront être fabriqués dans des conditions plus strictes que ceux destinés au marché étranger. Cela concerne aussi bien les fournisseurs suisses que les fournisseurs étrangers. Certaines entreprises devront développer des équipements et des produits fondamentalement nouveaux en

l'espace de dix ans. Les fournisseurs devront retirer du marché suisse les produits dont la fabrication requiert beaucoup de ressources... La Confédération et les cantons estiment que la mise en œuvre de l'initiative entraînera des charges supplémentaires considérables durant la phase de transition. Ainsi, les infrastructures de transport et d'énergie devront être transformées beaucoup plus rapidement que prévu. En revanche, une partie des coûts actuels pourra être supprimée, par exemple les coûts de réparation des dommages à l'environnement.

Compatibilité avec les accords internationaux

La Suisse est membre de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et a conclu de nombreux autres accords commerciaux. L'introduction de réglementations radicales pourrait enfreindre les règles de ces accords, ce qui portera atteinte aux relations commerciales que la Suisse entretient avec des partenaires commerciaux importants.

Arguments

Pour le OUI

La Suisse est de plus en plus touchée par des catastrophes environnementales. Le changement climatique entraîne une augmentation du nombre de journées caniculaires et des tempêtes de plus en plus fréquentes et violentes. En 2023, près de 500 personnes ont perdu la vie en raison de la chaleur. Les intempéries de l'été 2024 ont entraîné des décès et des dommages qui se sont élevés à plusieurs centaines de millions de francs.

Actuellement, notre économie consomme beaucoup plus de ressources que ce que la nature est capable de régénérer. Nous dépassons de loin les limites planétaires de la Terre et détruisons ainsi toujours plus vite nos propres bases vitales. Certains changements des écosystèmes sont irréversibles. C'est pourquoi les prochaines années seront déterminantes pour freiner la crise climatique et l'extinction des espèces.

L'initiative pour la responsabilité environnementale représente une opportunité importante pour les êtres humains et pour l'économie. Si nous réduisons notre impact environnemental, nous aurons de l'eau potable propre, un air pur et des aliments sains. Si l'initiative est acceptée, nous aurons jeté les bases d'une économie durable, ce qui nous permettra de créer des emplois pérennes et écologiques...

Pour le NON

L'initiative entraînera des changements radicaux du mode de vie de la population. La Confédération et les cantons seront sollicités et devront rapidement limiter la consommation avec des prescriptions, des interdictions, des mesures incitatives et d'autres mesures de grande portée.

Les prescriptions et les interdictions ne toucheront pas que l'achat de nouveaux appareils ou habits, mais aussi la manière dont nous habitons, mangeons, nous déplaçons et organisons nos loisirs et nos vacances. Il faudra renoncer au niveau de vie auquel nous sommes habitués en Suisse.

L'initiative affaiblira sensiblement la place économique suisse...

L'initiative entraînera le renchérissement de nombreux produits...

Comme l'initiative prévoit un délai de mise en œuvre d'à peine dix ans, il faudra rapidement adopter de nombreuses mesures. Dans un laps de temps si court, il sera difficile d'élaborer des solutions solides et susceptibles de rallier une majorité politique.

Conclusion

Une fois de plus, cette votation confrontant écologie et économie est complexe. Il serait quelque peu simpliste d'opposer le long terme (écologie) au court terme (économie). Dans les deux cas, des arguments d'une grande valeur s'opposent et le choix est cornélien.

Personnellement, je refuse de penser qu'une majorité du peuple suisse soit prêt à renoncer à un changement drastique de notre changement

de vie. Mais, d'autre part, il faut bien reconnaître que pour notre descendance, il n'est plus possible de dégrader encore longtemps les conditions écologiques et climatiques de notre planète au rythme actuel.

Aussi, ne serait-il pas possible (osons rêver une peu!!!) que nos autorités politiques puissent trouver un modus vivendi alliant l'écologie et l'économie? Mais cela se fera-t-il sans renoncement de notre mode de vie actuelle, soit pour nous Suisses, préserver une partie de notre confort tout en améliorant les conditions écologiques de notre pays?

Large débat auquel vous pourrez répondre en votant le 9 février 2025.

■ Christian Rapin

L'AVIVO ne prend pas position sur des thèmes qui ne sont pas en lien direct avec les aînés.

PUBLICITÉ

CHARLOTTE ET GASTON

À la montagne

- Allô Gaston !
- Mouiiii. Qu'est-ce qu'il ya ?
- Mais tu baillles. À cette heure-ci !
- Tu sais, il fait si gris.
- Prépare tes affaires, je passe te prendre dans une demi-heure. On va à la montagne !
- Pas très envie de sortir par ce temps de chien.
- Arthur m'a dit que ça fait une semaine qu'il va à la neige tous les jours sous un soleil radieux !
- Si j'ai bien compris, je n'ai pas le choix.
- Tu comprends vite !

Et voici comment j'ai embarqué mon ami Gaston pour une journée de neige et de soleil. Nous voici donc dans le train qui commence à grimper, tourner, grincer, s'arrêter pour prendre des passagers avec leurs skis, bobs et autres engins de sports d'hiver. Gaston est toujours au fond de son moral passif et regarde par la fenêtre un ciel de plus en plus lourd.

- Tu crois vraiment que nous allons vers le beau temps ?
- Si si si, Arthur est formel. Il m'a dit qu'à la sortie du tunnel le temps change radicalement. Nous entrons alors dans un assez long tunnel et je prépare déjà mes lunettes de soleil. À la sortie, c'est pire : brouillard à couper au couteau.

Gaston, même pas ironique, murmure : « – En effet, le temps change radicalement. » J'avance timidement que peut-être ce n'était pas le bon tunnel. Mais je n'y crois plus.

Pourtant il y a bel et bien un dernier tunnel, et là, à la sortie, le soleil éclate dans un ciel d'un bleu vif sans un nuage ! L'humeur de Gaston change alors du tout au tout. Il s'agite, décrit le paysage, bouge sur son siège et prépare fiévreusement ses affaires : « – On arrive bientôt ? J'ai hâte ! »

Peu après nous sortons dans un paysage tout blanc et nous mettons en route en direction d'un petit restaurant de montagne. Gaston marche devant : « – Je le connais bien. Ils ont deux spécialités dont je raffole : cornet à la crème et

gâteau aux abricots. » Vrai bec à sucre, il ne pense qu'aux desserts : « – D'ailleurs, que vais-je prendre cette fois ? J'hésite. »

Un peu plus loin, des enfants se ludent en rigolant sous l'œil amusé de leurs parents quand l'un d'eux dévisse et roule dans la poudreuse. Il se relève tout blanc en hurlant qu'il a froid partout. Son père n'arrive pas à le calmer, le frotte pour enlever tout ce qu'il peut de neige. Gaston qui a regardé la scène avec amusement s'adresse au bambin : « – Alors on pleure pour deux flocons dans le cou ? Ce n'est pas si grave. Ça va vite passer. »

Le petit garçon, surpris par l'intervention d'un inconnu dont il se méfie s'arrête de pleurer et fixe Gaston d'un œil noir.

- Au moins il ne pleure plus.
- Tu me fais plaisir, Gaston, avec ta bonne humeur.

Nous avons encore marché un bon moment et profitons largement du beau temps. Combien il nous avait manqué tous ces jours ! Mon ami est souriant – comme moi d'ailleurs. Pourtant il semble ruminer une question : « – Le cornet ou la tarte ? »

Il est vraiment incorrigible ! Et voilà que nous sommes enfin arrivés. Il y a bien du monde, la terrasse est bien remplie. Il nous reste tout juste deux places. Un panneau portatif se dresse devant nous, bien en vue. Il porte la mention en grand « OUVERT LE DIMANCHE ».

- Chic. Allons commander notre dessert. Oui c'est vrai, toi tu préfères le salé.

Et de m'expliquer qu'ils ont aussi certainement quelque chose qui me plairait.

Tout en me parlant Gaston essaie d'ouvrir la porte, sans succès.

- C'est inutile Monsieur, aujourd'hui c'est fermé. Ils ont pris congé.

– En pleine saison ? Avec ce temps et tout ce monde ? Ils auraient au moins pu enlever le panneau.

La pancarte précisait : « Laissez un commentaire

positif sur les réseaux sociaux, ça nous aide beaucoup.» Nous n'avons pas cherché à comprendre et prenons le chemin du retour. Je suis un peu mal à l'aise: « – Pardonne-moi Gaston, j'ai oublié de prendre à boire. Et je n'ai même pas de fruits secs. Tu vas tenir jusqu'au train? »

– Oui oui. Au moins je n'ai plus à me casser la tête pour choisir une pâtisserie.

Je reste à moitié rassurée. Pourvu que la fatigue ne gâche pas cette belle sortie!

Le chemin commence tout doucement à descendre, nous rattrapons deux lugeuses qui essaient de se laisser aller à la pente. Mais celle-ci est encore trop faible. Gaston s'élançait vers elles et s'écrie: « – Je vous donne un peu d'élan », tout en les propulsant joyeusement.

– Merci pour le turbo! Bonne fin de journée! Et elles disparaissent comme par enchantement dans le premier virage.

Nous arrivons enfin à la gare. Une fois installés dans le train, je me rends compte que Gaston se tient les reins: « – Tu t'es fait mal? »

– J'ai poussé un peu fort. Je suis un peu coincé, ça va passer.

Non seulement ça ne passe pas mais le mal empire au point que je dois le raccompagner chez lui et l'aider à se coucher. Pendant qu'il se met de la pommade sur le bas du dos et que je prépare une grande théière, je culpabilise à nouveau: « – C'est de ma faute. Jamais je n'aurais dû te forcer à venir. Maintenant tu vas être bloqué je ne sais combien de temps.

– Ne t'inquiète pas. D'une manière ou d'une autre j'aurais pu faire cette

bêtise sans que tu n'y sois pour rien. Laisse tomber.

Mais je n'y arrive pas et je continue à me lamenter: « – Je suis si désolée. Vraiment. J'aimerais tellement me racheter! »

Alors Gaston prend soudain son air malicieux: « – Vraiment? Tu veux vraiment te racheter? »

– Oh oui! Vraiment!

– Alors va me chercher un cornet à la crème ET un gâteau aux abricots!

■ Signé Charlotte



Ueli Tecklenburg
Matière grise, photographie,
30x40cm, 2024

COUP DE PROJECTEUR

Géa Augsburg chante des vignobles... mais pas que ça!

L'artiste Géa Augsburg (1902-1974) est une célébrité dans nos contrées. Ses dessins représentant les travaux viticoles, les outils de la viticulture, les caves, les clients des cafés en train de « pintoiller » sont époustoufflants de virtuosité. Synthétiques, ils sont constitués de traits d'une grande netteté, proches de la caricature, notamment dans les visages de ses personnages. Ils ornent de nombreux espaces privés et établissements publics. La vigne jouant un rôle de premier plan dans son œuvre, il était normal qu'ils soient montrés dans les beaux espaces du château d'Aigle, qui abrite précisément le Musée de la Vigne et du Vin. Mais les travaux de Géa ne se réduisent pas à cet aspect régionaliste! Il fut un grand dessinateur de presse (plus de 7000 dessins publiés!), un « portraitiste-minute » de personnages célèbres, comme André Gide, Picasso, Cocteau, Stravinsky, Ramuz, un illustrateur de nombreuses œuvres littéraires, un peintre trop méconnu, dont les travaux sont proches du cubisme et du purisme de Le Corbusier.

Né Georges-Charles Augsburg à Yverdon-les-Bains, il se fera surtout connaître dès le



début des années trente à Paris, où il vit une première carrière. Il y rencontre notamment Jean Cocteau et Max Jacob. En 1939, à cause du déclenchement de la guerre et de la Mobilisation générale, il doit rentrer en Suisse. Le caporal Augsburg dessine notamment *La vie en images du général Guisan*, un ouvrage hagiographique, et des scènes de la vie militaire, ce qui est curieux de la part d'un pacifiste. Mais il faut bien gagner son pain! C'est ce qui le conduit aussi, de 1944 à 1956, à



Vigneron
Impression

Editeur Marsens, © 2024, ProLitteris, Zurich



Etude de mains

Lithographie

© 2024, ProLitteris, Zurich

écrire et dessiner dans le *Journal de la Maison Charles Veillon*, revue d'une haute tenue culturelle. Retourné à Paris, il publie ses dessins dans les journaux les plus prestigieux, comme *Libération*, dont il illustre la page-titre en 1949.

Il est alors dans l'orbite du Parti communiste français. En 1949, il fait un reportage aux États-Unis, dont il dénonce le racisme et notamment les lynchages de Noirs par le Ku Klux Klan. De retour en Suisse en 1957, il collabore très régulièrement à *Contacts*, une revue de la gauche plurielle, où ses dessins polémiques s'attaquent notamment au projet de fabrication de la bombe atomique pour équiper l'armée suisse. Il effectue également de nombreux voyages, particulièrement dans les pays de l'Est (Roumanie, Chine), ce qui ne le met pas en odeur de sainteté. Mais il consacre aussi d'innombrables dessins à la vie locale et régionale et, on l'a dit, surtout à la vigne. C'est l'aspect de son œuvre le plus connu.

On découvrira tout cela à travers l'exposition, dans le bel environnement du château savoyard d'Aigle. Un petit bémol cependant : l'exposition est présentée dans la tour, sur plusieurs étages, où l'on accède par un escalier assez raide, donc elle n'est pas recommandée aux personnes à mobilité réduite.

■ Pierre Jeanneret



Léon jardinier à Aix

Dessin original

Publié dans « Vie en images de Darius Milhaud », Editions Corrêa, 1935

© 2024, ProLitteris, Zurich

« GÉA AUGSBOURG », CHÂTEAU D'AIGLE, JUSQU'AU 17 AOÛT 2025.

ET POUR CELLES ET CEUX QUI VEULENT EN SAVOIR DAVANTAGE SUR L'ARTISTE, JE RECOMMANDE L'OUVRAGE REMARQUABLE ET RICHEMENT ILLUSTRÉ D'ANTOINE BAUDIN, GÉA AUGSBOURG 1902-1974, LAUSANNE, ÉD. D'EN BAS, 2002, 192 PAGES. ON PEUT L'ACQUÉRIR À LA RÉCEPTION DU CHÂTEAU.

La Cité du Train à Mulhouse

Mulhouse, ville industrielle, n'est pas franchement une destination touristique. Quant à la nature environnante, avec ses champs plats de maïs à perte de vue... Rien à voir avec la « route des vins » de Colmar à Strasbourg et ses charmants villages. En revanche, la ville la plus importante du département du Haut-Rhin, très proche de Bâle, possède des musées techniques fort intéressants : les voitures automobiles de la célèbre collection Schlumpf ou encore le Musée du papier peint. Nous avons choisi de visiter la passionnante Cité du Train.

Ce n'est pas un hasard si Mulhouse renferme cette collection, unique en Europe, de 133 locomotives et wagons, en plus de nombreux objets liés au rail. La ville a longtemps fabriqué des locomotives à vapeur. Et surtout, le chemin de fer notamment sous le Second Empire (1852-1870) a joué un rôle capital dans son développement économique : importation de matières premières et exportation de produits finis, en particulier des textiles. La Cité du Train



offre, réparti sur plusieurs voies et quais, un extraordinaire ensemble de matériel roulant, du 19^e siècle à nos jours, c'est-à-dire de la locomotive à vapeur Buddicom N° 33 de 1844 aux TGV actuels. Signalons notamment le wagon-salon des aides de camp de Napoléon III, ou encore la locomotive qui reliait Paris et les sites balnéaires de la Manche et de Normandie, dont il est question dans *La bête humaine* d'Emile Zola. Avec leurs immenses cylindres de combustion, la mécanique subtile

de leurs bielles (expliquée par une machine présentée en « écorché »), leurs tandems à charbon, ces monstres de métal sont tout simplement fascinants. La reconstitution de wagons de voyageurs de 1^e, 2^e et 3^e classe, avec leurs mannequins de personnages, les services de table des voitures-restaurants de luxe, est des plus vivantes. On constate que les premiers wagons reprenaient la forme des anciennes diligences... Et des projections vidéo mettent chaque époque dans son contexte : ainsi le succès des



trains de montagne, ou la sinistre période de l'Occupation, où la SNCF, à côté des résistants dont le courage est exalté dans le film de René Clément *La bataille du rail* (1946), a servi à transporter les Juifs déportés jusqu'à la frontière allemande. Les zones sombres ne sont donc pas occultées. Technologie, histoire et même Beaux-Arts sont bien mis en corrélation, avec les splendides affiches touristiques Art nouveau d'Alfons Muscha pour la ligne menant à Monaco. Les gares sont également mises en valeur, telles que représentées par exemple dans le célèbre tableau *La gare Saint-Lazare* de Claude Monet.



Puis c'est l'ère de la traction électrique ou à mazout, avec d'autres locomotives de légende, telle la Micheline, roulant sur pneus, de l'usine Michelin à Clermont-Ferrand bien sûr, la somptueuse voiture présidentielle de 1913, l'époque des TEE (Trans-Europe-Express), dont beaucoup de nos lecteurs et lectrices se souviennent bien, pour terminer par les révolutionnaires TGV. Nous vous invitons vraiment à visiter ce remarquable « musée », émouvant par le passé qu'il évoque et par d'innombrables aspects techniques ou sociologiques qu'il nous apprend. Les cheminots en premier lieu, mais aussi tous les visiteurs seront assurément captivés !

■ Pierre Jeanneret

LA CITÉ DU TRAIN
2 RUE ALFRED DE GLEHN
68200 MULHOUSE.

La riche activité des Maisons du Peuple de Lausanne

Même si l'ouvrage d'Olivier Pavillon s'intitule *Les Maisons du Peuple*, le cadre chronologique (1899-1945) est clairement fixé. Il va être essentiellement question de l'ancienne Maison, dont l'existence même est bien oubliée, voire ignorée: celle de la Caroline, qui se situait à l'emplacement du grand bâtiment actuel des Retraites populaires. En revanche, l'auteur considère avec raison le *Cercle ouvrier*, plus tardif, comme une *seconde* Maison, quelque peu concurrente, et surtout comme l'embryon de la Maison du Peuple actuelle... La légère ambiguïté du titre est donc levée!

Pavillon montre bien que l'espace de la Caroline ne fut nullement à la base une création du mouvement ouvrier lui-même, mais qu'il était issu de préoccupations philanthropiques et humanistes bourgeoises, assez paternalistes, dans le but d'une réconciliation et d'une fraternisation entre les classes sociales. La Maison du Peuple prendra cependant une orientation clairement « ouvrieriste » avec la période « syndicaliste révolutionnaire » du Parti socialiste lausannois, et cela jusqu'en 1909. Car cette année-là, notamment sous l'impulsion du Combiere Paul Golay et du Neuchâtelois Charles Naine, naît le Parti socialiste vaudois moderne, tel qu'on le connaît aujourd'hui. En passant, Pavillon présente un tableau clair, notamment pour le profane, des tribulations politiques assez complexes du mouvement socialiste



Le bâtiment de Chauderon

vaudois. Diverses personnalités sortent du lot, notamment celles du médecin anarchiste Jean Wintch (1880-1943) et d'une grande pacifiste et féministe, l'enseignante Hélène Monastier (1882-1976), puis celle de Paul Golay (1877-1951), rédacteur du *Droit du Peuple*.

Olivier Pavillon brosse un excellent tableau de la riche vie culturelle de la Maison du Peuple. Ne mentionnons que les écoles inspirées par l'anarchiste espagnol Francisco Ferrer, fusillé par la réaction cléricale en 1909, l'existence d'un « théâtre prolétarien », ainsi que de multiples conférences scientifiques ou littéraires. On notera la mise sur pied de nombreux cours, qui ont donc constitué une sorte d'Université populaire avant la lettre. Ses initiateurs portaient du slogan selon lequel « l'Université doit aller au peuple, parce que le peuple ne va pas à l'Université ». Mais ces cours généreusement donnés par d'éminentes personnalités, dont le savant Auguste Forel, répondaient-ils vraiment aux préoccupations d'une classe ouvrière vivant chichement? Un nom est évoqué longuement et avec déférence, celui du Saint-Gallois Anton Suter (1863-1942), un riche mécène aux idées socialistes qui ne



L'Orchestre symphonique de Lausanne



La Maison du Peuple vers 1910

cessa de financer généreusement la Caroline et ses nombreuses activités culturelles. Parmi ces dernières, des concerts hebdomadaires donnés par le réputé Orchestre symphonique de Lausanne, fondé en 1903, et dont l'un des dirigeants sera Victor Desarzens. On y entendit aussi Clara Haskil, Igor Stravinsky ou encore Pablo Casals, pour ne citer que ceux-là ! On vit même à la Caroline, entre autres personnalités mondialement connues, Jean Jaurès, Lénine, alors en exil en Suisse, et le mahatma Gandhi, à l'occasion de sa visite à Romain Rolland à Villeneuve.

Avec le *Cercle ouvrier*, fondé en 1925, on est en face d'une véritable création socialiste et syndicale. Il deviendra la maison des travailleurs et travailleuses lausannois, ce à quoi la Caroline n'était parvenue que partiellement. Celle-ci fut finalement démolie en 1954.

Pavillon ne consacre que quelques lignes à l'actuelle Maison du Peuple de Chauderon, inaugurée en 1961. Cette dernière, malgré l'aspect un peu lugubre de ses locaux, qui avant leur rénovation auraient pu servir de décor pour un film sur la Stasi est-allemande, a confirmé la réconciliation entre partis de gauche et syndicats. Elle continue à avoir une intense activité politique et sociale (Parti socialiste, POP, Cercle ouvrier, AVIVO, etc.), mais n'a jamais joué le rôle culturel éminent qu'a revêtu son ancêtre de la Caroline, dont l'auteur du livre rappelle les riches heures.

On regrettera juste qu'Olivier Pavillon n'ait pas consacré un court chapitre introductif aux Maisons du Peuple en Europe et en Suisse, à leurs différentes fonctions et missions: café

populaire, lieu de dépôt des banderoles et drapeaux pour des occasions telles que le 1er Mai, salles de réunions et de meetings, architecture extérieure symbolique de « cathédrales du prolétariat », magnifiquement évoquées dans le livre de Mario Scascighini, *La Maison du Peuple. Le temps d'un édifice de classe*. Il est vrai que, sur le plan du bâti, celles de Lausanne ne pouvaient rivaliser avec les imposantes Maisons du Peuple de Bruxelles, Leipzig et même de Bienne. Ce chapitre initial aurait permis à l'ouvrage d'Olivier Pavillon, par ailleurs très bien informé, richement illustré, intéressant et de lecture agréable, de sortir de son cadre strictement local.

Il faut souhaiter que des ouvrages similaires évoquent les autres Maisons du Peuple vaudoises, disparues ou encore bien vivantes, comme celle de Renens.

■ Pierre Jeanneret



OLIVIER PAVILLON, LES MAISONS DU PEUPLE DE LAUSANNE, (1899-1945), LAUSANNE.
ÉD. ANTIPODES, 2024, 165 PAGES.

LES PERMANENCES

IMPÔTS DE L'AVIVO 2025

Nous publions ci-après la liste des lieux des dates et des heures où nos équipes seront présentes pour aider les contribuables, tous âges confondus, à compléter leurs déclarations d'impôts.

Une participation financière sera demandée en fonction des revenus et de la fortune

**Le tarif minimal est de
CHF 35.-**

Aie, les impôts



AVIVO Vaud
Tél. 021 320 53 93
info@avivo-vaud.ch

AVIVO Lausanne
Tél. 021 312 04 52
social@avivolausanne.ch

www.avivo-vaud.ch

LES PERMANENCES IMPÔTS DE L'AVIVO 2025

	Dates 2025	Lieux
Aigle	Mercredi 5 mars Mercredi 9 avril Mercredi 14 mai Mercredi 4 juin	Salle paroissiale- Av. des Glariers 4 - 1860 Aigle 8h - 11h30 et 13h30 - 16h30 Sur rendez-vous : 079 457 70 38 Merci de téléphoner entre 9h et 11h
Bex	Lundi 17 février Lundi 10 et 24 mars Lundi 19 mai	Buvette de la Grande Salle – Av. de la Gare 5 - 1880 Bex 8h - 11h30 et 13h30 - 16h30 Sur rendez-vous : 079 457 70 38 Merci de téléphoner entre 9h et 11h
Chavannes	Lundi 17 février Lundi 3 et 17 mars Lundi 7 avril	Club des aînés, Av. Gare 32 - 1022 Chavannes 8h – 11h30 Sur rendez-vous : 077 528 72 07 Merci de téléphoner lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h et 11h
Château-d'Oex	Jeudi 10 avril	Salle du Conseil communal - 1660 Château d'Oex 9h - 11h30 et 13h30 - 16h30 Sur rendez-vous au 021 320 53 93 Merci de téléphoner de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30
Clarens	Vendredi 21 février Vendredi 14 mars Vendredi 11 avril Vendredi 9 et 23 mai Vendredi 13 et 27 juin	Maison de Quartier / Rue de Jaman 8 – 1815 Clarens 8h - 11h30 et 13h30 - 16h30 Sur rendez-vous au 021 962 78 60 (CSR)
Cossonay	Mercredi 26 mars	Bâtiment admin. / Rue Neuve 1 / 1304 Cossonay Salle A – 2 ^{ème} étage 8h - 11h30 et 13h30 - 16h30 Sur rendez-vous au 021 320 53 93 Merci de téléphoner mardi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30
Echallens	Jeudi 27 février Jeudi 8 mai	Nouvelle salle Château - Galette / pl. du Château 4a /1040 Echallens Salle du Conseil communal 8h - 11h30 et 13h30 - 16h30 Sur rendez-vous au 021 622 75 50 (AAS) Tous les jours sauf le mercredi
Ecublens	Mardi 25 février Mardi 18 et 25 mars Mardi 20 mai Mardi 3 juin	Foyer socio-culturel – Rte du Bois 27 – 1024 Ecublens 8h - 11h30 et 13h30 - 16h30 Sur rendez-vous : 077 528 72 07 Merci de téléphoner lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h et 11h
Epalinges	Mercredi 19 mars Mercredi 7 mai	Nouvelle salle Maison Palinzarde Place de la Croix-Blanche 1 – 1066 Epalinges Sur rendez-vous : 021 320 53 93
Lausanne	Du 18 février au 17 avril Du 29 avril au 28 mai Du 10 juin au 3 juillet	AVIVO Lausanne, Place Chauderon 3 (5 ^{ème} étage) 8h30 à 11h30 et 13h30 à 16h00 Sur rendez-vous au 021 312 04 52 Tous les jours sauf le mardi après-midi et vendredi journée
Le Sentier	Vendredi 28 mars Vendredi 9 mai	Salle du Conseil communal Grand-Rue 29 –1347 Le Sentier 8h30-11h30 et 13h30-16h30 Sur rendez-vous : 079 903 10 50 jeudi et vendredi de 11h à 12h
Lutry	Mercredi 5 mars Mercredi 9 avril Mercredi 4 juin	Le Château de Lutry- Salle Mafli – 1095 Lutry 8h – 11h30 et 13h30 - 16h30 Sur rendez-vous : 021 796 21 21 (Commune)
Morges	Mercredi 26 février Mercredi 12 mars Mercredi 2, 16 et 30 avril Mercredi 7 et 14 mai	Caves de Couvaloup – Rue Couvaloup 10 - 1110 Morges 8h – 11h30 et 13h30 - 16h30 Sur rendez-vous au 079 410 52 92 ou avivo.morges@gmail.com Merci de téléphoner lundi et/ou mardi entre 9h et 13h00

LES PERMANENCES IMPÔTS DE L'AVIVO 2025

	Dates 2025	Lieux
Moudon	Mercredi 16 avril Mercredi 11 juin	Commune de Moudon – Place St-Etienne – 1510 Moudon Salle de la Douane 8h - 11h30 et 13h30 – 16h30 Sur rendez-vous au 021 320 53 93
Nyon Réservé aux membres AVIVO	Jeudi 20 février Jeudi 6 et 20 mars Jeudi 3 avril Jeudi 8 et 22 mai Jeudi 5, 19 juin	Maison de Quartier - Salle de la Redoute Chemin de la Redoute 12 – 1260 Nyon 13h30 - 16h30 Sur rendez-vous au : 021 320 53 93
Nyon	Jeudi 20 février Jeudi 6 et 20 mars Jeudi 3 avril Jeudi 8 et 22 mai Jeudi 5, 19 juin	Maison de Quartier - Salle de la Redoute Chemin de la Redoute 12 – 1260 Nyon 08h30 - 11h30 Sur rendez-vous au : CSR 021 338 99 38
Orbe	Jeudi 20 février Jeudi 20 mars Jeudi 3 avril Jeudi 22 mai	Résidence de Thienne – av. Thienne 14 – 1350 Orbe 8h – 11h30 Sur rendez-vous au 079 860 60 62
Oron	Jeudi 27 mars Mercredi 21 mai	Cafétéria – Centre Sportif d'Oron-la-Ville -1610 Oron 8h - 11h30 et 13h30 - 16h30 Sur rendez-vous au : 021 320 53 93
Payerne	Mercredi 12 février Mercredi 2 et 30 avril Mercredi 18 juin	Salle Guillermaux, Rue des Rammes 11 – 1530 Payerne 8h30 - 11h30 et 13h30 - 16h30 Sur rendez-vous : 021 320 53 93
Renens	Mardi 11 février Mardi 4 et 11 mars Mardi 1 ^{er} , 15 et 29 avril Mardi 6 et 13 mai	AVIVO Vaud, Rue Neuve 4bis – 1020 Renens 8h - 11h30 et 13h30- 16h30 Sur rendez-vous : 077 528 72 07 Merci de téléphoner lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h et 11h
Ste-Croix	Lundi 31 mars Lundi 12 mai	Salle de paroisse catholique - Ch. de Mon-Repos 3 - 1450 Ste-Croix 9h - 11h30 et 13h30 - 16h30 Sur rendez-vous au 078 261 47 49
St-Prex	Vendredi 7 mars Vendredi 23 mai	Complexe du Vieux Moulin / Salle Mernet III Av. Taillecou 2 – 1162 St-Prex 8h - 11h30 et 13h30 - 16h30 Sur rendez-vous au 079 410 52 92 ou avivo.morges@gmail.com Merci de téléphoner le lundi et le mardi entre 9h et 13h00
Vallorbe	Jeudi 10 avril	Bâtiment du Casino - Place du Pont 3 – 1337 Vallorbe 1 ^{er} étage - 8h30 - 11h30 et 13h30 – 16h30 Sur rendez-vous au 079 860 60 62
Vevey	Vendredi 14 et 28 février Vendredi 7 et 21 mars Vendredi 4 avril Vendredi 2 mai Vendredi 6 juin	Salle del Castillo, Pl. du Marché - 1800 Vevey 8h – 11h30 et 13h30 - 16h30 Sur rendez-vous : 077 501 37 01 Merci de téléphoner mercredi de 09h à 12h et Jeudi de 14h à 17h
Villeneuve	Lundi 24 février Lundi 17 mars Lundi 7 avril Lundi 5 et 12 mai	Maison de Paroisse - Grand'Rue 22 – 1844 Villeneuve 8h - 11h30 et 13h30 – 16h30 Sur rendez-vous : 079 457 70 38 Merci de téléphoner entre 9h et 11h
Yverdon	Mardi 11 et 25 février Mardi 11 et 25 mars Mardi 8 et 15 avril Mardi 6, 20 et 27 mai Mardi 10, 17 et 24 juin	Les Alizés – ruelle Vautier 5 – 1400 Yverdon 8h30 - 11h30 et 13h30 - 16h30 Sur rendez-vous : 077 529 95 55 Merci de téléphoner lundi de 13h30 à 18h et Mercredi et jeudi de 8h30 à 12h

LES PERMANENCES IMPÔTS DE L'AVIVO 2025

- Formulaire 2024 de transmission** – enveloppe reçue des impôts en début d'année
- Clé USB verte de l'AVIVO (si vous en avez une)
- Dernière décision de taxation soit 2023 et acomptes impôts pour 2025**

Certificats et attestations pour tout revenu reçu en 2024

- Certificats de salaire pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre
- Indemnités de chômage, perte de gain maladie et accident, AI
- Allocations familiales (si non comprises dans le salaire)
- Pensions alimentaires et la convention de séparation et/ou divorce)
- Attestation des PC Familles ou Rente-pont
- Attestations fiscales de rentes si AVS, AI, 2^{ème} pilier, 3^{ème} pilier ou autres (SUVA, rentes étrangères, etc.)
- Décisions complètes d'octroi de rente AI (pour les nouvelles rentes)

Documents indispensables reçus en 2024

- Décisions de subsides OVAM (Office vaudois de l'assurance-maladie)
- Relevés des intérêts bancaires et postaux en Suisse et à l'étranger
- Solde des comptes au 31 décembre en Suisse et à l'étranger

Frais à déduire pour l'année 2024 (avantageux pour vous afin de payer moins d'impôts)

- Bail à loyer et/ou baux à loyer
- Attestation de l'assurance maladie - frais médicaux et primes (assurance de base et complémentaire)
- Cotisations 3^{ème} pilier
- Acompte des cotisations AVS/AI (pour personnes sans activité lucrative)
- Pensions alimentaires payées
- Frais de garde d'enfant
- Dons et versements aux partis politiques et institutions d'utilité publique
- Si personne à charge : justificatifs des versements et attestation d'indigence
- Factures de dentiste, lunettes, EMS, etc. et/ou frais liés à un handicap
- Dettes (y compris cartes crédits) - intérêts et le solde au 31 décembre

Pour les propriétaires

- La détermination de la valeur locative, les dettes hypothécaires 2024, les frais divers (assurances pour risques, impôt foncier communal, etc.), les factures de rénovation, la dernière estimation fiscale des immeubles

Pour les nouveaux propriétaires

- Les documents mentionnés ci-dessus ainsi que la surface des pièces habitables (cuisine, salle de bains, W-C, hall, escaliers intérieurs du logement, combles habitables, vérandas fermées), année de construction et l'impôt foncier ou l'estimation fiscale

Travailler après l'âge de la retraite

La génération dite des *baby-boomers* arrivant à l'âge de la retraite, il y a eu en Suisse plus de personnes sortant du monde du travail en 2019 que de jeunes actifs commençant leur vie professionnelle. En 2021 près de 100 000 personnes (10 000 de plus qu'en 2015) ont touché pour la première fois une rente AVS. Le monde du travail subit donc cette évolution démographique et le travail des personnes âgées au-delà de la retraite semble une opportunité dans certains cas, sans compter que le temps partiel est de plus en plus souvent accepté.

L'âge officiel de la retraite en Suisse pour les hommes est de 65 ans (pour les femmes c'est encore un peu moins aujourd'hui, mais cela atteindra progressivement cette limite d'ici à 2028). Largement répandu jusqu'aux années 80, le travail au-delà de l'AVS est aujourd'hui nettement moindre. Cela touche encore et surtout les professions libérales et les indépendants (y compris dans l'agriculture par exemple) qui ne sont pas tenus à une date butoir et poursuivent ainsi leurs activités, par plaisir ou par nécessité, comme la difficulté à remettre une entreprise.

Pour les salariés cela dépend de l'employeur, mais les démarches existent, comme l'ajournement de rente AVS, qui peut aller

jusqu'à cinq ans selon AVS21. Il est possible qu'alors le salaire diminue, mais la rente à venir devrait augmenter si elle n'est pas déjà au maximum. De même les cotisations au 2^e pilier et, éventuellement, au 3^e pilier peuvent aussi continuer, pour augmenter le capital à reverser ensuite.

Prolonger son emploi après la retraite est donc envisageable, mais aussi trouver un nouvel engagement. Même si l'on connaît les difficultés rencontrées par bien des chômeurs de plus de 50 ans pour retrouver un travail, il est toujours possible d'espérer et des agences sont d'ailleurs spécialisées dans ce secteur sénior, y compris pour les plus de 65 ans.

Cependant une étude de l'Université de Lausanne¹, publiée en 2020, s'interroge sur la qualité de vie et l'emploi des seniors au-delà de l'âge de la retraite. Cette intéressante analyse considère aussi bien l'emploi rémunéré que l'engagement bénévole et la proche-aidance. Hormis cette dernière, qui est souvent très complexe, de telles activités peuvent apporter des bénéfices à la qualité de vie, aux contacts sociaux, à l'estime de soi et pourquoi pas au confort matériel. Mais elles génèrent souvent aussi de la fatigue (on n'a plus 20 ans !) et parfois des relations familiales compliquées (garde des petits-enfants par exemple).

Cette étude montre aussi que les bienfaits d'une telle activité après 65 ans sont plus perçus lorsque le statut professionnel antérieur est élevé et/ou indépendant. Pour les autres, cette option - en cas d'engagement salarié évidemment - est bien souvent imposée par les circonstances, comme un « trou » dans ses années de cotisation à l'AVS, qui se traduira par une rente amoindrie. Dès lors la perception de ce travail n'est pas toujours aussi positive, bien que l'étude



lausannoise ne s'attarde pas particulièrement sur cette question.

Cette analyse, basée sur plus de 2 000 participant-e-s de plus de 65 ans, présente aussi quelques données statistiques intéressantes. Ainsi, le travail rémunéré après l'âge de la retraite concerne plutôt *les jeunes vieux*, jusqu'à une septantaine d'années, alors que l'engagement bénévole va souvent bien au-delà. Par ailleurs, l'emploi salarié est plutôt supérieur à un mi-temps alors que le bénévolat ne dépasse que rarement plus de 8 heures par semaine. Enfin, ce sont majoritairement les hommes qui travaillent après 65 ans: selon l'âge de 9 à 18 %, soit pratiquement le double des femmes: selon l'âge de 4 à 8 %.

Quoi qu'il en soit, certaines vérités méritent d'être rappelées pour les personnes âgées: **continuer à apprendre**, pour son travail ou pour son plaisir, quel que soit le domaine;



bouger et voir du monde, pour stimuler son organisme et conserver ses connaissances, professionnelles ou non.

■ Pierre Butty

¹ *Engagement social des seniors et qualité de vie: des pistes pour un vieillissement réussi*, par A. Cattagni Kleiner, Y. Henchoz, S. Fustinoni et L. Seematter-Bagnoud, Université de Lausanne et Unisanté COAV (Cellule d'observation et d'analyse du vieillissement), Raisons et santé n° 315, 2020.

Placés durant leur jeunesse, quel destin pour les nourrissons et autres jeunes ?

Cet article propose un troisième et dernier éclairage sur une petite partie des résultats obtenus par les chercheurs-euses dans le cadre du Programme national de recherche intitulé « Assistance et coercition ». 29 équipes de recherche ont œuvré durant plusieurs années autour des diverses facettes des placements contraints qui ont émaillé le XX^e siècle en Suisse. Les lignes qui suivent reprennent principalement les travaux de deux équipes de chercheuses qui ont travaillé sur les placements de nourrissons, en particulier dans les années 1950-1960 et

de jeunes enfants et adolescent-e-s, placés en foyer. Il nous est paru important de faire mieux connaître cette réalité qui a concerné des centaines d'enfants en bas âge et plus âgés. Elle est peu connue, souvent même ignorée des personnes qui ont été placées en tant que nouveau-nés¹.

Le placement de nourrissons

En Suisse, le placement d'enfants en bas âge dans différentes institutions d'accueil n'avait rien d'inhabituel, particulièrement durant la

première moitié du XX^e siècle. La décision du placement était généralement liée au statut de célibataire ou de mineure de la mère, ou relevant de la situation de travailleur-euse émigré-e du père et/ou de la mère. À cette époque, qu'une jeune mère célibataire ait un enfant ne pouvait être, du point de vue des autorités et de la société, que l'expression de « mœurs légères ». Dès lors, pour le bien de l'enfant était-il dit, la tâche éducative était aussitôt transférée à l'État, dès la naissance.

Dans les pouponnières, les foyers et les hôpitaux pour enfants, la discipline et l'ordre étaient stricts, suivant en cela les exigences catégoriques du mouvement hygiéniste du XIX^e siècle. Même si elle est aujourd'hui dépassée, cette pratique avait, entre autres, conduit à une réduction drastique de la mortalité infantile.

Dans ces lieux d'accueil, les règles d'hygiène étaient appliquées de manière particulièrement restrictive. Le contact physique des nourrissons avec le personnel soignant se bornait à ce qui était strictement nécessaire et les enfants étaient nourris selon un horaire prédéfini. La pratique de prise en charge se caractérisait par des routines rigides laissant très peu de place aux besoins individuels des enfants. Bien que disposant de tout ce qu'il leur fallait sur les plans physique et médical, les enfants souffraient d'une privation psychosociale chronique. En d'autres termes, ils ne recevaient ni l'attention affective requise, ni la stimulation et l'encouragement adéquats.

En 1958, une étude menée à Zurich², par Marie Meierhofer pédiatre et pédopsychiatre, dans les 12 pouponnières de la ville, durant environ une année et demie, avait montré que les quelque 430 enfants placés bénéficiaient de tout ce qu'il leur fallait en termes d'hygiène, d'alimentation et soins médicaux. En

revanche, les interactions avec le personnel se limitaient en moyenne à une heure par jour, les nourrissons passant la majeure partie de la journée isolés dans leur lit. L'étude a montré que dans l'ensemble les enfants présentaient des retards de développement tant dans les domaines physiques, de motricité fine et plus globalement du langage ou encore de la vie sociale.

Ces enfants qui ont fait l'objet d'un suivi ultérieur et à l'adolescence, présentaient davantage que la moyenne des problèmes de dépression, des soucis sur le plan scolaire ou des troubles de la motricité. Pour parvenir à cette affirmation, ces données ont été comparées à une population d'enfants nés à la même époque dans la ville de Zurich.

L'équipe de chercheuses du FNS³ a désiré savoir ce qu'il était advenu des nourrissons placés dans des institutions spécialisées durant les années 1950 et qui avaient fait l'objet d'un suivi jusqu'à leur adolescence. Une grande partie de ces personnes a pu être recontactée et a accepté de participer à l'enquête sur leur devenir. En comparaison avec le parcours d'un groupe témoin — enfants nés à la même époque et ayant vécu dans leur famille — les premiers résultats présentés sont saisissants. Une soixantaine d'années après, ces personnes placées, lorsqu'elles n'étaient encore que des nourrissons, connaissent des problèmes de santé physique et psychique significativement bien plus importants. Par ailleurs, le taux de mortalité parmi ces personnes, en particulier lorsqu'elles étaient encore jeunes ou adolescentes, était notablement plus élevé.

Le travail des chercheuses insiste sur l'importance de l'encadrement affectif lors des premières années de vie, en particulier en cas de placement institutionnel. Il montre également le rôle



déterminant de la présence de personnes de référence tout au long du parcours de vie. Ainsi, le placement en institution a eu un effet moins négatif sur les enfants qui ont eu un contact régulier avec leurs parents que les enfants dont les parents ne venaient pas régulièrement ou pas du tout leur rendre visite.

Les conclusions de l'équipe de recherche sont sans appel : les conséquences du placement initial dans des conditions peu adéquates pour assurer leur développement restent marquantes sur le long terme pour un grand nombre des personnes qui l'ont subi.

Le placement des jeunes enfants et des adolescentes

Une autre équipe de chercheuses⁴ s'est intéressée au devenir des personnes placées durant leur enfance ou leur adolescence. Elle dévoile en particulier le fait que cette population, plus vulnérable en raison de l'absence d'un statut clair, a fréquemment été victime d'atteintes à l'intégrité physique, de violences psychiques ou d'agressions sexuelles. Elle a aussi pu être exploitée en tant que main-d'œuvre bon marché. La surreprésentation de l'ensemble de ces mauvais traitements, en comparaison avec le reste de la population, est d'autant plus saisissante qu'elle est directement liée aux mesures de contrainte à des fins d'assistance.

Toutefois, l'équipe de recherche montre qu'environ une personne sur trois est parvenue à faire face à ces circonstances négatives de départ dans la vie, et à construire une existence pleinement satisfaisante par la suite. Cette « résilience » chez une minorité des personnes concernées ne doit pourtant pas faire sous-estimer les nécessaires mesures d'accompagnement et de compensation à développer pour l'ensemble des personnes qui ont subi des traitements inacceptables.

Ce résultat doit être souligné, car il permet de nuancer l'effet des contraintes administratives qui peuvent s'avérer très négatives, voire dévastatrices, sur une partie des personnes concernées, mais qui ne sont pas inéluctables,

puisque une forte minorité d'entre elles ont su répondre positivement aux conditions qui leur avaient été imposées.

Les résultats des travaux menés dans le cadre du PNR 76, novateurs et inédits, permettent de prendre conscience de la responsabilité collective dans les situations de placement qui ont prévalu au siècle dernier, mais aussi et surtout sur celles qui sont pratiquées de nos jours. Les équipes ont conclu sur l'importance de la surveillance des conditions de vie et de travail au sein des institutions d'accueil.

Quels enseignements retenir ?

En synthèse finale à ces travaux rendus publics en 2024, il faut retenir que la Suisse comme de nombreux autres pays a eu des pratiques de placement, que nous jugeons inacceptables aujourd'hui. Les conditions étaient alors autres et il serait inadéquat de porter un jugement moral sur les pratiques passées pour condamner celles et ceux qui les ont menées. Le Conseil fédéral qui avait mandaté ces recherches ne souhaitait pas éclairer le passé uniquement, mais aussi tirer des leçons pour le présent et l'avenir, afin que ce qui s'était passé au XX^e siècle serve de garde-fou contre des politiques et des mises en pratique administratives sans contrôle.

■ René Knüsel

¹ Les publications du programme de recherche « assistance et coercition », et le volume 3 auquel cet article se réfère particulièrement, sont accessibles gratuitement à l'adresse : <https://schwabe.ch/Placements-et-destinee-978-3-7965-4905-2>.

² Meierhofer, M. (1958). Pädagogische Probleme der Säuglings- und Kleinkinderpflege. *Pro Juventute*, 10, 1-3.

³ Patricia Lannen et al., « Histoires de vie ». Le placement de nourrissons en institutions et ses incidences sur toute une vie in René Knüsel, Alexander Grob, Véronique Mottier (éd.) *Placements et destinée Décisions des autorités et conséquences sur les parcours de vie*, Bâle, Schwabe. 2024, pp. 27 et ss.

⁴ Myriam Verena Thoma et al. Expériences difficiles vécues dans l'enfance et diversité des destins, in René Knüsel et al. *op. cit.*, p. 41 et ss.

Le monde va-t-il mal ? Ou plus mal qu'avant ?

Cette question peut paraître légitime, lorsqu'on écoute les nouvelles du TJ présentant la guerre en Ukraine, celles du Moyen-Orient (Israël-Hamas-Hezbollah/Bachar al-Assad -islamistes à Alep en Syrie...), Chine-Taiwan, ainsi que de nombreux conflits régionaux en Afrique.

Qu'est-ce que ces conflits, créant un climat anxigène, ont en commun ? Leurs dirigeants : Poutine, Netanyahu, Xi Jinping et Bachar al-Assad¹, tous des dictateurs ne supportant pas la critique et réprimant sévèrement toute opposition.

« Trump risque de déstabiliser le monde entier »

À cette liste viendra s'ajouter un tyran démocratique : Trump qui risque, du fait de la puissance militaire des USA, de déstabiliser non seulement son propre pays, mais peut-être le monde entier.

Comment le peuple américain a-t-il pu élire démocratiquement un tel personnage ? Parce que, au cours de sa campagne, il a fait des promesses qui ont touché le citoyen lambda : s'attaquer à l'immigration, mettre fin à la guerre en Ukraine rapidement, réduire le gaspillage de l'argent fédéral, renflouer les finances des citoyens... Bref, toucher le porte-monnaie des Américains!!! Il va tout arranger dans un pays où tout va mal par un coup de baguette magique!!!

Et au diable, la lutte pour le climat qui coûte cher, même si à long terme il est essentiel à la survie de l'humanité, ainsi que le statut des femmes, pensons à la problématique de l'avortement.

Et pour parvenir à ses fins, qui nomme-t-il aux postes-clés de son administration ?

• Musk, l'homme le plus riche du monde pour démanteler la bureaucratie gouvernementale, réduire les réglementations excessives,

couper les dépenses inutiles et restructurer les agences fédérales. Conséquence de ces belles propositions, une mise à la porte et au chômage d'un nombre conséquent de fonctionnaires avec à la clé une augmentation des dépenses pour soutenir les chômeurs. Enfin, la promesse d'une diminution des dépenses de 2000 milliards de dollars, soit près d'un tiers des dépenses de l'État fédéral, sachant que plus de la moitié de ces dépenses concernent le financement du système de retraite et de Medicare, l'assurance santé publique pour les seniors, deux secteurs auxquels le candidat Trump a juré de ne pas toucher. En conclusion, Musk, l'homme idéal complètement éloigné de la réalité d'une majorité d'Américains!!!

« Musk un homme éloigné de la réalité »

- Homan, le tsar des frontières, dont la pratique d'arracher des milliers d'enfants à leurs parents pour décourager l'immigration illégale, avait fait scandale durant la première année de présidence de Trump l'obligeant à faire machine arrière. C'est cet homme, aux méthodes radicales, qui se voit confier l'expulsion de 11 millions de clandestins aux États-Unis et de barricader la frontière. À noter plusieurs écueils : des clandestins qui travaillent aux États-Unis (main-d'œuvre bon marché nécessaire pour l'économie) et y paient leurs impôts (perte de revenu pour l'état fédéral), le réquisitionnement de l'armée et de la garde nationale pour les expulser, ce qui risque d'être fortement impopulaire et le coût exorbitant de l'opération (on parle de 968 milliards de dollars étalés sur dix ans).
- Gaetz à la justice et Hegseth à la défense, alors que tous deux sont accusés de viol, sexe avec mineure, drogues illicites, fraude... Bel exemple de probité!!! À noter que Gaetz a

renoncé à son poste une semaine après avoir été nommé. Autre petite question, comment Hegseth va-t-il faire pour que la guerre cesse en Ukraine sans mettre l'Europe en danger ?

- Kennedy Jr, ancien avocat vaccinosceptique connu pour propager des théories du complot sur le Covid-19 et réclamant l'arrêt de l'ajout de fluor dans l'eau courante (une des plus grandes réussites sanitaires du XX^e siècle aux États-Unis), comme ministre de la Santé. L'homme providentiel, sans aucune formation scientifique, pour diriger le poste de la santé!!!

Bref, une belle collection de petits copains trumpistes dont les compétences semblent laisser à désirer ou certaines casseroles difficiles à oublier.

Enfin, cerise sur le gâteau, Trump se prépare à augmenter considérablement les taxes sur les marchandises provenant de l'étranger, augmentations allant de 10 % à 200 %!!! C'est au point que les Américains sont incités à faire des stocks avant l'instauration des taxes douanières, car ils ne pourront plus se procurer certains produits. Bel exemple de contradiction entre les promesses électorales (amélioration de la situation financière des individus) et la réalité (augmentation des prix due à celle des taxes douanières).

Mais à part ça, Madame la Marquise, tout va très bien, tout va très bien!!!

Toutefois, contrairement aux gens qui pensent que tout était mieux avant, je considère que la situation actuelle est moins problématique que celle qui prévalait à diverses périodes de notre histoire, notamment en 1914-18 ou 1939-45. Aussi, je peux quand même espérer que le règne de Trump ne fera pas autant de dégâts que certains l'annoncent: soyons optimistes!!!

■ Christian Rapin

¹ Quelques jours après la création du texte, Bachar Al-Asad a été renversé. Par quoi sera-t-il remplacé? une autre forme de dictature ou un régime démocratique? L'avenir nous le dira.



La Poste et les cactus

Un matin de mi-octobre. Il est 9 heures. C'est l'heure de l'ouverture de La Poste de la Riponne, seul office postal du centre de Lausanne. Une file d'usagers attend déjà devant l'entrée. À l'intérieur, le local est plein. Deux places assises seulement, occupées, évidemment. J'avais pourtant choisi de venir dans cet office au milieu du mois... et de m'y présenter dès l'ouverture. Heureusement, la pièce est entourée de banquettes en bois, derrière lesquelles se dressent contre le mur des panneaux de présentation de prospectus, brochures, etc. Je m'assieds péniblement, car les banquettes sont basses, cela me permettra d'attendre mon tour tout en ménageant mes jambes. Je regarde autour de moi. Bizarre: tous les usagers, stoïques, sont debout, personne ne profite des banquettes. Serait-il interdit de s'y asseoir? Mon tour finit par venir, je paie mes timbres et je m'en vais.

Quelques jours plus tard, de retour dans ce même office, toujours en tout début de matinée. La salle est comble... Comme les deux seules places assises sont occupées, j'avise les banquettes. Tiens! On y a placé des petits cactus en pot tous les 40 cm environ. C'est joli mais... Soyons logiques: les clients de ce bureau sont en majorité des personnes âgées – qui, elles, ne font pas leurs paiements en ligne – et DOIVENT donc disposer de places assises. Il me revient en mémoire qu'un membre influent de la Poste aurait déclaré que l'office de la Riponne n'était pas fait « pour y stationner » Bref. Les cactus en plastique peuvent attendre. J'en pousse un ou deux pour m'asseoir. Un malaise s'installe. On me regarde d'un œil noir, mais personne n'ouvre la bouche.

Fin octobre, j'ai une démarche à faire d'urgence,



toujours dans l'office de la Riponne. Impossible d'éviter la cohue. J'entre et me dirige tout de suite vers les fameuses banquettes. Je pousse un des petits cactus... Stupeur et tremblements! La plante est **COLLÉE!** Et la vingtaine d'autres pots aussi! Pourtant, je n'ai vu, à ce jour, aucun panneau interdisant de poser son séant sur les fameuses banquettes¹!

Vers la fin novembre, je dois récupérer un recommandé, toujours dans cet unique office du centre-ville. À 9 heures, une queue patiente devant l'entrée. Cette fois je prends mes précautions. J'observe dès l'entrée – à 9h03 : comme d'habitude, le local est déjà plein. Je tire un billet comportant mon numéro de « client ». Numéro 33! Ce qui signifie que 33 personnes sont déjà entrées, alors que la poste est ouverte depuis 3 minutes! Je remarque que les deux seules places assises, elles sont toujours bien là – pour 33 personnes...

Toutes ces mesures sordides et dérisoires témoignent de l'indifférence et surtout du **mépris** de La Poste pour les usagers, qu'elle ne considère plus que comme des « **clients** », tout juste bons à faire la queue et à payer. La Poste, qui pousse l'arrogance jusqu'à choisir le cactus pour mieux se faire comprendre, ferait mieux de cesser de fermer nos offices à tour de bras et de se souvenir que même avec une majuscule, La Poste reste un service public.

■ Nicole Matthey

¹ J'apprendrai plus tard que des panneaux avaient été posés antérieurement et qu'ils ont été enlevés, de même que les cactus

PUBLICITÉ

AVEC NOS SECTIONS

Section Orbe et environs

Des jeux à la Bourdonnette

Le dernier-né des groupes d'animation de la section AVIVO Orbe et environs, celui des jeux de société.



Le groupe a été formé suite à la demande de madame Langer, membre de notre section. Les premières rencontres ont été organisées au domicile des premiers membres intéressés. Puis petit à petit, le groupe des jeux de société a pris de l'envergure, ce qui n'a plus permis de jouer à domicile.

De ce fait, les joueurs se réunissent tous les deux mardis du mois à la Bourdonnette dès 14 heures.

Le jeu de l'oie et du stop ne sont plus au goût du jour. Ce sont les jeux modernes qui sont appréciés, tels que le triomino, tutto, skijo, rubilette ou rummikub (lettres ou chiffres)

Une occasion bien sympathique de passer un moment ludique, même le temps de papoter et surtout de vivre une ambiance bon enfant avec quelques touches d'adrénaline.

■ Alain Michaud

L'AVIVO fête l'avent

Plus de 160 membres de la section Orbe et environs étaient au rendez-vous en toute convivialité pour le traditionnel repas de Noël. Un Casino bourdonnant, où congratulations et papotages étaient de circonstance. Un plaisir évident de renouer entre amis cette amitié qui règne à l'AVIVO, d'entretenir le réconfort dans



cette période des fêtes de fin d'année. L'invitée du jour, Renée Cheseaux représentante de AVIVO Vaud s'est exprimée avec quelques mots de circonstance. Les convives présents se sont régalés d'un repas où les papilles gustatives ont été comblées, grâce à un menu alléchant servi par le traiteur Perusset et son staff. À l'heure du café, 24 membres jubilaires (80, 85, 90 ans et plus) ont été félicités et ont reçu une petite attention... Une journée festive pour oublier un tant soit peu les contraintes quotidiennes et apprécier le moment présent.



Un plaisir sans cesse renouvelé à cette amicale rencontre empreinte de la fibre de Noël.

■ Alain Michaud

Agenda des activités de la section

Thé dansant, le dimanche 2 février et 2 mars 2025

Assemblée générale annuelle le 19 février 2025

Sortie de printemps: le 19 mars 2025

Section de Renens et environs

Mercredi 11 septembre, repas de Bénichon

Cette année le comité a décidé de faire connaître à ses membres une Bénichon en lieu et place de la traditionnelle Brisolée. Pari gagné, 35 participants attendent le car en deux groupes répartis au nord et sud de Renens. Une demi-heure passe et aucun véhicule ne se présente hormis ceux des TL. Certains se demandent si un d'entre eux pourrait faire l'affaire pour rejoindre Vuisternens-en-Ogoz! Pour gagner du temps, les nordistes se mettent en marche pour rejoindre les sudistes. Le temps nécessaire pour que l'autocar arrive et nous emmène à la Ferme du Biolley.

Le restaurant est dans une annexe sur le côté de la ferme. Notre guide du moment trouve la porte fermée à clef! Que faire s'il y a eu un couac à la réservation? Le creux à l'estomac a fait place à une boule. « En cas d'absence, téléphonez au... » dit un panneau. Premier son d'appel, la porte s'ouvre et le son d'un accordéon retentit. Le cadre est magnifique, le feu de cheminée nous fait oublier la pluie. De belles tables garnies, entourées de chaises au placet de tissus rembourré, nous accueillent. Les cinq plats du menu de la Bénichon défilent à un rythme échelonné, ce qui donne le temps de déguster les vins AOC provenant de l'autre côté des alpes fribourgeoises. Consultez votre atlas! Vous découvrirez alors le vignoble valaisan et non espagnol.



Notre accordéoniste joue des airs populaires de nos derniers temps et chante même en patois ce qui fait vibrer les cœurs de nos nombreux membres aux racines fribourgeoises. Il joue avec divers accordéons dont un rappelle les sons d'une musique à bouche. Rien de plus pour que Pierre regrette de ne pas avoir apporté son harmonica pour l'accompagner.

La journée se termine sur une longue marche de la chenille effectuée par des danseurs guillerets et à la panse bien remplie.

■ Ernest Boget

En suivant l'Eau froide

Mercredi 20 novembre. La première neige de la fin d'année est annoncée jusqu'en plaine. Nos treize marcheurs ont quitté Lausanne sous un soleil radieux. Roche les reçoit sous la pluie. Imperturbables, ils entreprennent la traversée du cœur d'un village peu visité, mais où une vieille ferme et quelques demeures du passé





indiquent un endroit paisible pour y vivre. Mission du jour: suivre le cours de l'Eau froide jusqu'à son embouchure à Villeneuve. Il n'y a pas que l'eau qui est froide en ce jour. Le grésil nous le rappelle en mitraillant la troupe.

La rivière suit sagement et fidèlement le pied de la montagne. Elle nous conduit vers la carrière d'Arvel. Des tirs s'entendent au loin. Sont-ils ceux que les mineurs provoquent pour arracher un pan de roches à la montagne? Non, c'est la mitraille des balles du stand de tir dont nous nous approchons.

À l'abri des balles et du grésil, la troupe fait une halte sous un avant-toit pour prendre tasses de thé et cake concocté par notre guide Janine. Elle ne nous en donnera pas la recette parce qu'elle ne se rappelle plus tous les ingrédients! Peu importe, il est excellent et elle en est l'unique spécialiste.

Les flocons nous ont lâchés. Ils ont tout de même laissé le souvenir de leur première chute en couvrant les hauteurs des Rochers de Naye. Villeneuve. Les plus pressés montent dans le train Régio Express. Quant aux autres, ils poursuivent leur marche jusqu'à Montreux, sous le soleil et le charme des quais fleuris de chrysanthèmes, en se rappelant que le marché de Noël est à leur porte.

■ Ernest Boget

Fête de Noël 2024

Ce dimanche 8 décembre, les bénévoles s'agitent tôt le matin pour que la fête soit belle. Les tables prennent de la couleur et de l'allure, en particulier grâce aux décorations préparées par Giustina. De petites mules rappellent la divine crèche, de petits sapins verts, bleus et rouges constitués de pives de sapin complètent l'ornement des tables. À propos, où est le sapin mis à disposition par la Commune? Un fort vent écologique a soufflé au-dessus de Renens. Dans un coin de la salle se blottit un sapin mort peut-être du bostryche. Son squelette est dépouillé de ses aiguilles vertes. Plus besoin de continuer à chanter « Mon beau sapin, roi des forêts, comme j'aime ta verdure... ». Notre Noël perd-il son âme?

Peu importe, les invités arrivent avec l'envie de déguster un bon repas et de se divertir avec la musique. L'apéro servi sans modération fait monter les conversations jusqu'au moment où le silence est demandé pour écouter les discours. Cette année, c'est l'abondance et la qualité. Le Président du Conseil général, la Présidente de l'AVIVO de notre section, la Présidente de l'AVIVO cantonal et le Syndic se relaient au micro. Toutes et tous portent des messages de bons vœux à un public attentif. Votre serviteur arrive en cinquième position. « N'ayez crainte » dit-il « il n'y a pas d'autre discours, seulement un cri de joie à l'AVIVO ». Le musicien lance une note « Chiquitiboum... l'AVIVO, l'AVIVO ra, ra, ra ».

Le repas, préparé par notre nouveau traiteur, fait l'unanimité de l'entrée au dessert. Les danseurs tardent à se lever de table, leur panse est trop bien remplie. Qu'importe, notre musicien-guitariste enchaîne les mélodies françaises



AVEC NOS SECTIONS

morceau sur morceau. Michel Delpèch puis Joe Dassin. Voici la piste envahie par les couples. Elle le sera jusqu'à cinq heures du soir. Le virtuose de la guitare se fait un plaisir de nous jouer un solo sur l'air du slow « Hôtel California », puis change d'allure et passe au rythme du Rock en Roll. Une super belle fête nous rappelant l'esprit de Noël.

■ Ernest Boget

Agenda des activités de l'AVIVO Renens et environs février-mars 2025

Thés dansants :

- Le mardi 4 février avec Gianni
- Le mardi 4 mars avec Maxime

Vous y danserez de 14h à 17h à la salle de spectacles de Renens. Coût d'entrée, par personne: CHF 5.-.

Balades autour de Renens avec Gaby

- Tous les lundis sauf les lundis fériés, départ à 9h depuis la place de la Gare, Renens sud.

Informations auprès de Gabriel Borcard au 079 853 96 93 ou gabrielborcard@gmail.com.

Sorties culturelles

Balades découvertes avec Janine En cas de pluie, les marches sont annulées. Prière de s'inscrire auprès de Janine, min. deux jours avant la date au : 079 523 27 00. Laisser un message sur répondeur avec nom et prénom.

Mercredi 26 mars. Balade en boucle depuis la gare de Croy (9 km). Découverte des nivéoles. Rendez-vous à la gare de Renens, voie 1, départ du train à 13h04. Notre guide nous rejoint à Bussigny. Se munir de bons souliers et de son titre de transports Renens-Croy/Romainmôtier et retour.

Mercredi 26 février. Fondue au fromage à Renens. Rendez-vous à 11h45 à la Trattoria du Commerce à Renens. Inscrivez-vous en payant au plus tard le 19 février. Coût: *membre: CHF 25.-/ non-membre CHF 35.- (les boissons ne sont pas comprises avec le repas).

Vendredi 7 mars. Musée de la mécanique d'art de Sainte-Croix Après une année de travaux, le musée se présente sous sa nouvelle mutation. Rendez-vous à la gare de Renens, voie 1, départ du train à 13h11. Retour à

Renens, arrivée 17h18. Musée et transport: plein tarif CHF 64.00, ½ tarif CHF 37.00. Venez nombreux, car dès 10 participants: CHF 47.80, CHF 28.90 pour le ½ tarif. CHF 10.00 Avec l'AG! Inscription obligatoire au plus tard le 3 mars auprès d'Ernest au 078 963 75 33.

Mercredi 19 mars. Fondation de l'Hermitage.

Les chefs-d'œuvre du Petit Palais de Genève. Une collection d'art impressionniste et postimpressionniste particulièrement originale, qui n'a plus été présentée en Suisse depuis 2000, année de la fermeture au public du Petit Palais. Rendez-vous directement à 14h30, à la Fondation de l'Hermitage, rte du Signal 2, 1018 Lausanne (TL ligne 16). Prix de l'entrée CHF 18.-. Prière de vous annoncer au plus tard avant le 14 mars auprès de Brigitte au 076 343 56 85 ou rohrbrigitte@gmail.com.

PUBLICITÉ

Section du Chablais vaudois

Le comité de la section du Chablais de l'AVIVO souhaite à tous ses membres une année 2025 riche en moments de plaisir et de paix. Il se réjouit de la participation nombreuse au repas de Noël avec l'animation musicale, à l'apéritif, du chœur « le fil d'Argent » et le concert de rock ancien assuré par le groupe *Vince and brothers* après le repas (par ailleurs fort délicieux!). Il annonce la prochaine activité qui aura lieu le 6 février à 14h30, consacrée aux risques d'arnaques et animée par l'adjoint du commandant de la police régionale (EPOC) avec une collation en fin d'intervention. Venez nombreux, avec vos amis, membres ou non membres, parce que ce problème nous concerne tous, nous les plus âgés : une manière de se prémunir et de faire de la prévention. Et reprenez déjà le vendredi 25 avril, date de l'Assemblée générale.

Une info lettre vous arrivera par courrier postal pour préciser les lieux de ces deux activités.

- Bernard Borel, pour le comité

Section de Morges et environs

Repas de fin d'année

Le mercredi 4 décembre, nous nous retrouvons



pour notre repas de fin d'année dans la belle salle du restaurant du Casino de Morges pour déguster un excellent repas avec de jolies décorations sur les tables. 66 convives ont participé.

L'apéritif est servi dès 11h30. Le président Eric Voruz nous fait un petit discours de bienvenue et nous présente les invités. Madame Anne-Catherine Lyon présidente de la section de Lausanne; Monsieur Pascal Pellegrino, conseiller communal; Monsieur Nicolas Perelyguine, représentant Espace Prévention; Monsieur Cornaz et Madame Heidi Roy représentent l'Union nautique. Les rencontres entre les membres de la section et représentants des autorités communales sont utiles et conviviales. Les participants sont partis satisfaits de cette belle journée.

- Pierrette Spack



Section de Nyon et environs

Repas de fin d'année

Samedi 14 décembre 2024, nous avons partagé un repas de fête à la Grande Salle de Nyon. Nos membres au nombre de 180 ont dégusté un succulent menu qui nous a été préparé par l'équipe de Mme Jemmely, traiteur à Nyon.

Notre événement de Noël a été ouvert par un discours de bienvenue de Joëlle Carriot, présidente et elle a présenté les invités :

Mme Stéphanie Schmutz, municipale à Nyon
– Mme Alice Durgnat, municipale à Prangins
– M. Daniel Grosjean, président du Conseil communal de Nyon, M. Elio Jaillet, pasteur à Nyon et M. Michel Guenot, membre du comité de l'AVIVO Vaud.

Pour agrémenter en musique notre fête de Noël, nous avons eu le plaisir d'accueillir le Trio Martine Frélat avec Olivier Forel à l'accordéon qui nous ont fait l'honneur de nous interpréter un répertoire d'Edith Piaf et de la Belle Époque. La fête n'aurait pas été aussi belle sans la présence de nos bénévoles qui ont mis en place la salle, dressé les tables, procédé à la décoration du sapin de Noël et rangement, vaisselle et nettoyage de la salle.

Le Comité de la section de Nyon adresse ses sincères remerciements à tous les bénévoles.

■ Joëlle Carriot

PUBLICITÉ

Soleure, la plus baroque et la plus française de Suisse

2000 ans d'existence sous le signe du chiffre onze

Au nord-ouest de la Suisse, la ville de Soleure, riche en références historiques, s'enorgueillit d'être la plus française sur le territoire helvétique, et ceci même si aujourd'hui l'idiome courant est le 11^e dialecte alémanique. L'approche française s'explique par le choix des rois de France d'y établir leur ambassade suisse.

Dans un espace restreint, la ville baroque de Soleure représente un riche concentré de patrimoine et de manifestations culturelles peu égalé en Suisse. Ses maisons anciennes aux enseignes pittoresques, ses fontaines et ses tours pourraient presque en faire une ville-musée, si les rives de l'Aar ne lui donnaient un air de Riviera dès les premiers beaux jours.

Le chiffre onze: Dans toute l'histoire de Soleure, le chiffre onze revient sur le devant comme une ritournelle de conte pour enfants: onze églises et chapelles, onze fontaines, onze portes, onze tours en rapport avec la cathédrale de Saint-Ours, symbole de Soleure. C'est une répétition scandée du chiffre avec onze cloches accrochées, onze ans pour construire la cathédrale avec ses sièges alignés par rangées de onze, onze tuyaux du grand orgue, onze autels, et un escalier monumental fait de trois fois onze marches. Mais il y a aussi une horloge dont la grande aiguille n'affiche que onze heures au lieu de douze,



onze restaurants sur la Riviera soleuroise au bord de l'Aar et le fait que le dialecte soleurois soit le onzième de la Suisse. Pour ajouter à cette énumération, l'histoire confirme qu'il y avait, au Moyen Âge, onze corporations, onze bailliages, onze chanoines et onze chapelains. Mais que vaut donc à Soleure cette indubitable fatalité, ou ce chiffre magique diraient plutôt les optimistes? Celui-ci remonterait à la onzième légion thébaine de l'Empire romain qui vint se réfugier à Solodurum, alias la ville au bord de l'eau. Celle-ci était en majorité de confession chrétienne, avec les deux saints patrons, Ours et Victor. Irritée par cette religion qui offensait les dieux, et qui, notamment, refusait d'exécuter les prisonniers, Rome décida d'envoyer une expédition punitive contre les récalcitrants qui furent décapités. Les tombes de Saint-Ours et de Saint-Victor sont depuis et jusqu'à aujourd'hui l'objet de pèlerinages.

D'une rue à l'autre: Ce qui saute aux yeux lorsqu'on entame une visite de la ville, ce sont ses onze fontaines monumentales aussi pittoresques les unes que les autres et surmontées de statues, héritage des deniers de la France qui faisaient de Soleure la ville helvétique la plus riche en fontaines. Construites à l'origine pour le ravitaillement de la ville en eau, elles étaient soumises à des règles strictes avec des accès différents selon qu'il s'agissait de puiser l'eau pour la boisson, la cuisine ou la lessive. Chaque fontaine a



une histoire qui lui est propre, représentée par des symboles ou des personnages ayant appartenu à l'histoire de la ville. On y trouve, par exemple, la statue personnalisant la justice, celle d'un porteur de bannière, celle, en bois, représentant un chef des mercenaires, celle, devant la cathédrale, représentant Moïse, ou encore celle représentant saint Georges.

On consacra un peu plus de temps à admirer l'horloge astronomique datant du XIV^e siècle. Elle est remarquable par son cadran astronomique avec ses aiguilles pleines de symboles, la petite montrant le soleil et la grande la lune, sans oublier le jacquemart qui frappe les heures et une animation montrant un roi qui a la grandeur d'un nain et qui ouvre la bouche pour rire chaque fois que sonne une heure.

Nombreuses sont les maisons qui ont appartenu à de riches patriciens, et leur architecture



témoigne de la générosité de la France envers cette noblesse. L'un des plus beaux édifices est celui, proche de la porte de Bâle, qui appartient toujours à la famille Von Roll. Les maisons patriciennes étaient bâties sur le modèle des hôtels particuliers à la française, avec une cour et une porte cochère pour laisser passer les carrosses.

Parmi bien d'autres sites à admirer, et en vous laissant encore de quoi en découvrir sur place, on retiendra la porte de Bâle et sa tour Saint-Ours de forme ogivale; tout à côté, des fortifications à la Vauban; bien entendu la cathédrale de Saint-Ours et ses statues externes de Sainte-Vérène (autre martyre de la cruauté romaine) avec son seau, celle du diable ou encore celles de Saint-Ours et de Saint-Victor, et, pour finir, l'église des Jésuites avec, bien entendu, la statue d'Ignace de Loyola à la gauche de sa porte d'entrée. Abandonnée lors de la disgrâce des Jésuites par le Vatican, elle a repris assez récemment ses activités, mais se révèle aussi comme lieu idéal pour des concerts grâce à son excellente acoustique. En déambulant ici et là, on découvrira les



belles places que sont la place du Marché, la place du Cimetière, mais aussi de nombreux coins retirés le long des remparts, comme la pittoresque place de Riedholz, ou encore des rues ayant gardé leur caractère, comme celle des boulangers, où une ancienne boulangerie a toujours pignon sur rue.

À la française: La Brasserie fédérale, l'hôtel de la Couronne et de la Tour rouge sont des enseignes délibérément choisies par les propriétaires de restaurants ayant pignon sur rue. Il y a aussi, çà et là, sur les frontons des maisons officielles (même des églises), ou ayant appartenu à des patriciens, la fleur de lys ou mieux, le soleil, référence au roi Louis XIV. C'est dire la dévotion qu'avait la ville pour la France jusqu'à même, à une certaine époque, parler sa langue en priorité jusqu'au XVIII^e siècle. L'histoire de Soleure mentionne d'abord le pèlerinage de Berthe, reine de Bourgogne qui, au X^e siècle, serait plusieurs fois venue



se recueillir sur les tombes des Saint-Ours et Victor, et qui finança la construction de l'église qui allait, plus tard, devenir la cathédrale. L'époque qui témoigne le plus de cette fibre francophile va de 1523 à 1792, alors qu'elle abritait l'ambassade de France qui avait élu domicile dans l'Ambassadorshof, un splendide bâtiment en forme de U proche de la porte de Bâle. La France avait choisi Soleure, car elle se trouvait à une courte distance de la frontière française et était de confession catholique. À noter que les rois de France avaient alors des largesses financières appréciables et avaient fait de Soleure une ville cossue. Au XVIII^e siècle, on parlait non seulement le français, mais on vivait aussi à la française.

■ Gérard Blanc

Cet article a été également publié sur le site www.jepars.ch et dans le quotidien La Liberté.



Fanny Desarzens
Ce qu'il reste de tout ça
Slatkine 2024, 157 pages.

Comment parler des gens sans histoires, de ceux qu'on nomme les petites gens qui vivent sans grand bruit une existence simple? Peut-être en les écoutant.

C'est l'adjectif « petit » qui va occuper le récit. Quelque chose part de rien et ça se transmet: voici la trame de ce roman.

Sur quatre générations, le lecteur va suivre une famille dans ses préoccupations quotidiennes banales, celles de tout le monde. Et pourtant, alors que tout semble se fondre dans un paysage de campagne des plus communs, la magie de l'écriture nous emporte pour suivre cette transmission de petits riens à la génération suivante.

Josée la mère tient une épicerie de village, Francis, son mari, est chef de train avec Marianne leur fille. Puis la vie fait qu'il faut aller voir ailleurs, une autre gare, plus grande.

Dans un village voisin il y a une famille nombreuse avec plusieurs garçons dont Adrien qui épousera Marianne. Et c'est une autre petite famille qui prend le relais, quoi de plus normal! Ils auront deux garçons Daniel et André. Alors Marianne va rêver à une petite maison en dehors de la ville.

Sa petite épargne, son héritage permettront d'acheter un petit bout de terrain. Transmettre un petit bout de soi tel est le but de nombreuses personnes.

Avec une écriture tout en finesse et en grâce l'auteure

émeut les lecteurs et lectrices dans ce récit qui touche à l'universel.

Fanny Desarzens fait parler d'elle depuis quelques années. Elle a publié un premier roman remarqué *Galel* au ton très ramuzien, puis *Chesa Sereina*.

Ce qu'il reste de tout ça est son troisième ouvrage. Elle a participé au livre *Filiations*, dont on a rendu compte dans un précédent numéro, avec un court récit intitulé *Les câbleries*.

■ Jean-Daniel Murith



Philippe Collin
Le barman du Ritz
Paris, Albin Michel,
2024, 413 pages.

Luxe et horreurs sous l'Occupation: c'est le sujet abordé par Philippe Collin, dans le meilleur roman que j'aie lu sur cette période! En 1940, suite à la débâcle militaire française, les Allemands occupent Paris. Ils s'emparent aussitôt du prestigieux palace Le Ritz pour y loger leurs plus hauts gradés. C'est la fin d'une époque d'insouciance et de soirées mondaines, où les écrivains Ernest Hemingway, F. Scott Fitzgerald, et de nombreuses célébrités comme Winston Churchill y multipliaient la consommation de cocktails. Une période par ailleurs bien évoquée par l'auteur dans les pages les plus insouciantes du livre.

Mais revenons en 1940. Les officiers prussiens à monocle sont accueillis par Marie-Louise Ritz, la veuve du fondateur César Ritz, avec le même empressement qu'elle le fera à la Libération en 1944 pour les officiers américains.

Ils vont connaître dans cet hôtel un luxe inouï et presque indécent. Repas fins, champagnes et grands vins se succèdent. Au début, les militaires allemands sont très « korrekt », ils admirent la « Kultur française », notamment gastronomique. Des écrivains et artistes français qui s'adaptent bien à l'Occupation, tels Sacha Guitry, ou Jean Cocteau ou le danseur Serge Lifar, et d'authentiques collaborateurs comme Coco Chanel, fréquentent aussi bars et restaurants de l'établissement. S'ajoutent à eux un cloaque de profiteurs de guerre, d'affairistes et de truands qui acquièrent à vil prix des « biens juifs ».

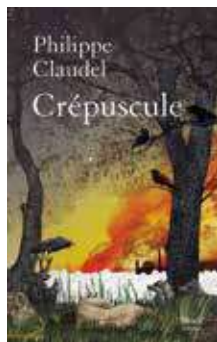
Mais tout va se gâter progressivement. Le livre ne cache pas une certaine veulerie des Français vaincus, qui multiplient les lettres de délation, dans une atmosphère antisémite de plus en plus puante et surtout dangereuse pour les juifs. Il y a vite un fossé entre le luxe ostentatoire du Ritz et la misère croissante des Parisiens, réduits à faire la queue pour un peu de pain. D'où un mécontentement général et le début de la Résistance. Plus avancent ces années sombres, plus se multiplient les exécutions, la chasse aux juifs, qui culmine par la grande rafle du Vel'd'Hiv les 16-17 juillet 1942, effectuée par des policiers et gendarmes français, ainsi que les tortures sauvages dans les caves de la Gestapo.

Certes, tous ces faits sont connus, en tout cas par les historiens. Mais n'oublions pas qu'il s'agit ici d'un roman ! Or celui-ci retrace avec une grande justesse, mais aussi émotion, cette sinistre période. Et cela à travers le personnage réel de Frank Meier, un juif ashkénaze autrichien qui a fait toute sa carrière de barman en France, et a même combattu pour celle-ci à Verdun. Il se voit contraint, et le fait même avec une grande conscience professionnelle, de servir avec tout son art des cocktails la caste supérieure des officiers allemands. Son destin va croiser celui d'un autre personnage authentique, Louise Rubenstein, d'origine juive américaine, qui a épousé le directeur de l'hôtel Claude Auzello. Le lecteur rencontre une série de personnages

historiques, dont Hermann Goering, bouffi de graisse et avide de s'emparer de biens culturels français, dont Philippe Collin trace un portrait inoubliable. On va y trouver aussi des figures plus sympathiques, en tout cas plus ambiguës, comme celles du célèbre écrivain et chanteur de la guerre Ernst Jünger, ou celle du colonel Hans Speidel, l'un des seuls instigateurs de l'attentat contre le Führer à avoir échappé à la mort. Le danger ira croissant pour Frank et Louise, jamais à l'abri d'une dénonciation et d'une arrestation, avec leurs suites possibles, l'envoi à Auschwitz. Plus le roman avance, plus la tension croît, entre les fêtes mondaines du Ritz, les exactions allemandes et le contrôle de la Gestapo étouffant. Elle culmine avec la tentative ratée d'assassinat de Hitler, le 20 juillet 1944.

Mais ce roman est surtout précieux par son caractère psychologique. Qui était au fond Frank Meier ? Un collabo, pour avoir si bien servi ses cocktails à l'occupant ? Un héros de 1914-18 devenu un lâche ? Un opportuniste ? Un homme entouré de menaces et qui tente simplement d'y échapper ? Il s'interroge sur lui-même, sans complaisance, à travers son journal, inventé par l'auteur du livre. Et au fond, tout le récit baigne entre ces extrêmes que furent la Collaboration et la Résistance, avec surtout un « ventre mou » composé de Parisiens pris à la gorge entre restrictions alimentaires de plus en plus difficiles à supporter et nécessité de survivre, souvent en fermant les yeux et en bouchant leurs oreilles. Les mêmes, dont certains vont se venger sur les femmes coupables de « collaboration horizontale », accusées d'avoir couché avec des Allemands, qui dans des exhibitions publiques sordides, se feront tondre et humilier. Mais au fond, dans ce concentré de population avec ses grandeurs et ses faiblesses, où nous serions-nous situés nous-mêmes ?... C'est la question que pose implicitement Philippe Collin, dans un roman fascinant, pathétique et chargé d'humanité.

■ Pierre Jeanneret



Philippe Claudel
Crépuscule
Ed. Stock, 2023,
508 pages.

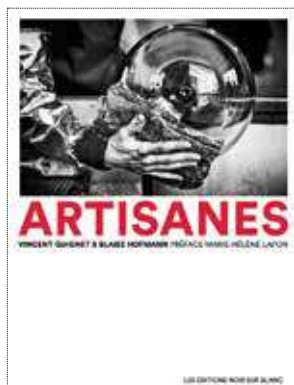
Dans une région imaginaire qui ressemble à l'empire austro-hongrois, une sombre histoire se déroule. Un curé est assassiné et le responsable de la police locale, Nourio, avec l'aide de son fidèle mais lourdaud collègue Baraj, tente de comprendre ce qui a pu rompre le calme traditionnel de la cité. Et les événements se précipitent : un cochon est massacré et son sang aspergé sur les maisons de la minorité musulmane qui habite la ville. La tension monte et la peur gagne les groupes minoritaires. L'enquête de Nourio n'avance guère et les autorités supérieures mettent le meurtre du curé sur le dos de la communauté musulmane sans aucune preuve.

Bientôt le pire survient avec l'incendie de la mosquée où s'étaient réunis les fidèles. Les pulsions malsaines des humains s'expriment et rares sont les innocents.

Ce roman met en scène, dans des lieux non précisés et au travers de ces personnages inventés, l'histoire de l'humanité avec ses moments de grâce et ses faiblesses, son hypocrisie et sa lâcheté. Le crépuscule d'un monde où les passions se trouvent exacerbées est envisagé dans cette fiction forte.

Philippe Claudel est actuellement président du jury Goncourt qui vient de décerner le prix à un autre roman fort : *Houris* de Kamel Daoud. Il a écrit de nombreux romans depuis *Les Ames grises* en 2003 et *Le Rapport de Brodeck* qui lui a valu le Goncourt des Lycéens en 2007, et *L'archipel du chien* en 2018. Il est aussi réalisateur et scénariste.

■ Jean-Daniel Murith



Vincent Guignet & Blaise Hofmann
Artisanes
Éd. Noir sur Blanc,
2024, 238 pages.

Cet ouvrage appartient à la catégorie des « beaux livres », ceux que l'on offre... mais qui trop souvent, après avoir été feuilletés, restent à l'abandon sur une table du salon. Or celui-ci est d'un véritable intérêt esthétique, ethnographique et humain. Il associe les photos en noir-blanc de Vincent Guignet et les textes de Blaise Hofmann. Il présente 19 femmes de toute la Suisse romande, exerçant des métiers artisanaux, dont certains longtemps considérés comme exclusivement masculins. Impossible de les citer tous ici. Cela va de forgeronne à luthière, de contrepointière à horlogère... et j'en passe !

D'abord les photographies. Elles ne se contentent pas d'être « artistiques ». Elles montrent les ateliers, les femmes concentrées sur leur travail, leurs vêtements, leurs visages, en plus gros plans leurs gestes, leurs outils, leurs productions. Elles ouvrent de véritables cavernes dédiées à la création. Quant aux textes brefs, précis, explicites de Blaise Hoffmann, ils nous apprennent beaucoup de choses. Rappelons que cet écrivain fut l'un des deux auteurs du livret de la dernière Fête des Vignerons. Il s'est aussi fait connaître par un livre qui a remporté un vif succès, *Faire paysan*. Dans *Artisanes*, il s'intéresse à la personnalité de ces femmes, à leur formation, à leur parcours de vie, il cite parfois leurs propos. Avec modestie, et ici ou là avec un brin d'émotion, il se met au service de ses interlocutrices. Car celles-ci « font et elles sont », comme le dit Marie-Hélène Lafon dans sa préface. Les textes de Hofmann sont

en corrélation étroite avec les photographies de Guignet, ils disent au fond la même chose, par deux biais différents. On notera par ailleurs l'inventivité de ces artisanes et l'usage qu'elles font de matériaux parfois insolites : par exemple des couvertures militaires, des rideaux de douche et des filets anti-étourneaux par une costumière...

Le travail, mené avec passion par ces femmes, contribue au maintien de coutumes et de savoirs traditionnels, tels la confection de bredzons d'armaillis fribourgeois ou l'art du découpage dans le Pays-d'Enhaut. De plus, nombre de ces artisanes transmettent leur passion en donnant des cours particuliers ou collectifs. Comme le disait le célèbre compositeur Gustav Mahler, « la tradition, c'est la transmission du feu et

non l'adoration des cendres ». Donc rien de passéiste dans tout cela !

Dans sa postface, Blaise Hoffmann parle de ces créatrices comme de « militantes de la résistance ». Elles luttent contre ces phénomènes de notre temps que sont « mondialisation, standardisation, surconsommation, obsolescence programmée » et « lois du marché ». Hélas, s'il n'y a pas de relève, certains métiers traditionnels risquent de disparaître. Le livre constitue donc un bel hommage à ces femmes courageuses qui remplissent un véritable devoir de mémoire, maintiennent celle-ci vivante et la renouvellent par leurs créations contemporaines.

■ Pierre Jeanneret

PUBLICITÉ

Recension: Un ouvrage bien informé de grande actualité



René Longet, bien connu en Suisse romande et au-delà, ancien parlementaire fédéral, engagé dans la vie civique, civile et associative, est une des voix et des plumes qui

s'expriment dans les médias sur les enjeux auxquels nous sommes gravement confrontés, s'agissant de la durabilité de notre mode de vivre, produire et fonctionner - biodiversité, dérèglement climatique, leurs relations avec l'économie, entre autres.

Il publie dans l'excellente collection « Savoie suisse » la quatrième édition de son livre intitulé à l'origine « Planète, sauvetage en cours ». Sous une forme ramassée, c'est un ouvrage substantiel sur les multiples dimensions des défis. Beaucoup de faits, chiffres, références; sur l'état des lieux, les mesures déjà prises – insuffisantes – et les perspectives. Un ouvrage complet, bien structuré, nourrissant.

Il vaut la peine de mentionner les titres des sept parties: 1) Gros temps sur la planète; 2) La durabilité: reprendre le contrôle; 3) Trente ans d'engagements internationaux; 4) La transition: un combat, 5) Pour une économie écologique et sociale, 6) La durabilité au niveau national: la Suisse en question, 7) La durabilité, un humanisme pour notre temps. Enfin une importante bibliographie.

Des points qui ont particulièrement retenu mon attention:

- L'auteur commence par évoquer, ce n'est pas fait assez, les rapports compliqués entre développement et environnement. Logiquement, l'un et l'autre devraient aller de pair mais souvent il n'en est rien. S'agissant de développement, on pense beaucoup trop en termes quantitatifs et non qualitatifs - critères de type PIB. Si développement se résume à croissance, il est de suite confronté à la nature et aux limites de la biosphère. Plus avant, le développement ne fait trop souvent rien pour

la réduction des inégalités, la Grande Plaie de notre monde. Pour la moitié environ des habitants de la planète, les besoins de base ne sont pas adéquatement satisfaits alors que, avec une autre vision, d'autres modalités de gouvernance, nous en aurions à l'évidence les moyens.

- À propos des ressources et de l'accent mis aujourd'hui dans les efforts de sensibilisation sur le Jour du dépassement (Overshoot Day), un sous-titre: « La Terre ne peut donner que ce qu'elle a ». Formule à rappeler, à disséminer.

- Rappel nécessaire: « Art du bon usage de notre Terre, le développement durable n'a pas pour origine première une approche environnementale. À sa source se trouvent les aspirations des pays du Sud, dans le sens d'une exigence de justice ».

- Parmi les démarches initiales (qui n'ont pas été suivies d'effets suffisants et suffisamment rapides), est rappelée la Commission mondiale sur l'environnement instituée en 1986, présidée par la Norvégienne Gro Harlem Brundtland. Son rapport « Notre avenir à tous » (1987) le soulignait: « Il n'y a pas une crise de l'environnement, une autre du développement, une autre énergétique. Non, de crise, il n'y en a qu'une ». Le fait est qu'on a plus que jamais besoin de réfléchir et travailler en termes systémiques.

- J'ai été particulièrement intéressé par la section « Aux sources philosophiques de la durabilité », à propos de qui sont les esprits qui depuis le début du 20^e siècle, ont élaboré les réflexions et visions, piliers de l'émergence d'une pensée écologique substantielle, qui nous nourrissent aujourd'hui.

- Dans la partie 3, l'ouvrage décrit les démarches au cours des décennies pour que le besoin de durabilité, y compris vis-à-vis du dérèglement climatique, reçoive l'attention qu'il nécessite impérativement, et pour que soient mises en œuvre des actions correctrices. Avec un inventaire des conventions, accords,

déclarations y relatives au niveau international - dans le cadre des Nations Unies le plus souvent.

- Edgar Morin dressait en 2012 un tableau sévère de la classe politique qui, pour lui, « n'a plus de pensée, plus de culture. Privée de pensée, elle s'est mise à la remorque de l'économie qui croit résoudre les problèmes par la compétition » (contre toute évidence! - remarque de J. Martin).

- À la partie 4, est présenté l'état de la mise en œuvre de l'Agenda 2030 des Nations Unies (adopté en 2015) et ses 17 Objectifs de développement durable (ODD). Le rôle que pourraient jouer les peuples autochtones (si on le leur laissait jouer), avec leurs valeurs et leurs modes de vie proches de la nature et de la sobriété.

- « L'un des côtés frustrants de l'Anthropocène est que, bien que nous ayons davantage de pouvoir pour influencer notre avenir, nous n'avons pas nécessairement plus de contrôle sur celui-ci ».

- Une dimension évidemment nécessaire, impérative: « Être durable dans sa vie personnelle ».

- Sous le titre « La nature travaille pour nous », Longet souligne à juste titre l'importance des services écosystémiques que la biosphère nous rend. Une section « Pour une économie de l'utilité, de l'inclusion et du bien commun » (juste ce qui ne va pas se passer aux États-Unis pendant plusieurs années! - cette analyse est rédigée au lendemain de la réélection de Donald Trump). Puis on traite d'économie circulaire, de commerce équitable, d'économie sociale et solidaire, de finance durable. Sur ce dernier point, un exemple crasse du négationnisme chez certains: « Certains États américains ont proscrit les approches durables, réactivant la doctrine selon laquelle la seule mission d'une entreprise serait d'assurer le meilleur rendement financier aux investisseurs ».

- La partie 6 traitant de la Suisse décrit les évolutions récentes ici en rapport avec le besoin de durabilité. Notamment la Stratégie pour le développement durable 2030, adoptée par le Conseil fédéral en 2021. Comme ailleurs

cela ne va pas assez vite mais les choses bougent néanmoins. Avec l'édition 2023 du « Code suisse de bonnes pratiques », la faîtière Economiesuisse se rallie prudemment à la *shareholder value*, en disant: « L'activité est durable lorsque les intérêts des différentes parties prenantes dans l'entreprise sont pris en considération et que les objectifs économiques, sociaux et écologiques sont poursuivis dans leur ensemble. ». Les enjeux et efforts nécessaires dans l'agriculture et le bâtiment sont discutés.

- Dans la conclusion: « Une société qui se fonde sur des énergies non renouvelables sape ses propres bases. Le modèle des Trente Glorieuses ne tient plus ses promesses (...) Plus récemment s'est ajoutée une nouvelle donne: la montée des régimes autoritaires. L'adhésion à la manière forte se répand, centrée sur l'égoïsme national et sans pitié pour la nature ». L'ouvrage est intitulé « Les réponses de la durabilité » et il faut vivement espérer qu'on va permettre rapidement à la durabilité de donner ses réponses. Comme mot de la fin et en dépit d'un avenir proche qui n'apparaît pas très riant, l'auteur de cette recension a envie de reprendre la formule que les Grands-parents pour le climat - Suisse, dont René Longet est un ami, ont mis en exergue, en novembre 2024, alors qu'ils fêtaient leurs 10 ans: « On continue! ». On continue malgré toutes les difficultés, voire menaces sur notre (sur)vie. En réalité, il n'y a pas d'autre chemin.

■ Dr Jean Martin
(ancien médecin cantonal vaudois)



René Longet
Planète, état d'urgence - Les réponses de la durabilité

Savoir suisse (4^e éd. mise à jour),
Lausanne, 2024,
208 pages

Il faut changer
le système capitaliste



ce système qui détruit
le climat, crée la pollution,
en fait nous détruisons
la planète



parce que ce système nous oblige à consommer
et bien sûr, en consommant, nous participons à
la détérioration climatique, tous, autant que nous
sommes, entre autre, et moi, les pauvres, les
riches, c'est ce qu'on appelle à la limite déjà là,



partout, tout le monde, les pauvres, les riches, surtout les
riches, certains plus que d'autres, c'est compliqué, en fait
nous profitons de la planète et le système profite de nous,
veilà.



Et Vivaldi,
vous aimez ?



94T

JEU-CONCOURS

MOT CACHÉ

U	G	A	I	N	N	V	N	I	A	R	T	R	C	L
X	D	N	D	O	O	I	N	U	A	O	D	O	U	X
U	B	N	I	T	S	O	E	I	B	O	M	B	E	S
L	O	A	E	A	I	L	L	O	B	M	I	I	R	E
F	L	O	T	T	B	E	R	A	U	E	R	N	U	E
N	E	S	C	I	T	R	V	T	M	E	E	E	T	O
I	M	A	B	T	I	A	E	E	I	R	S	T	U	C
J	R	L	R	O	L	E	T	V	R	T	O	V	O	R
A	E	E	V	E	E	N	E	F	E	B	R	N	B	C
R	G	U	C	T	E	C	E	R	E	I	M	U	L	H
A	O	E	N	I	N	E	E	D	R	D	L	O	P	A
P	I	E	L	E	C	T	R	I	Q	U	E	L	S	M
P	D	C	S	R	R	A	U	D	F	L	O	R	E	B
E	E	B	A	A	P	P	O	I	M	M	O	L	E	R
L	A	F	C	F	R	E	T	A	B	L	I	E	R	E

Liste des mots :

Absence	Gain
Action	Germe
Attendu	Immolé
Bain	Influx
Bâti	Jeûner
Bible	Lavabo
Bison	Lettre
Bleu	Lubie
Bombes	Lumière
Botte	Normal
Bouture	Ouvrir
Carte	Pièce
Chambre	Plomb
Client	Pouvoir
Commuté	Rail
Doux	Rappel
Drap	Réveiller
Édentée	Robinet
Électrique	Robot
Étape	Rose
Évier	Sombre
Farce	Stuc
Fédéré	Tablier
Flore	Tâton
Flot	Tour
Fond	Train
Fret	Viole

Indication pour le mot à trouver : Plancher surélevé, en sept lettres

Règle du jeu des mots cachés

Les mots de la liste sont écrits dans la grille de gauche à droite ou de droite à gauche, de haut en bas ou de bas en haut, ou encore en diagonale en descendant ou en remontant. Ils peuvent se croiser. Des petits mots de deux ou trois lettres qui ne sont pas dans la liste peuvent se glisser dans la grille. La solution se trouve parmi toutes les lettres non utilisées et dispersées dans la grille.

Envoyez le mot caché à :

Mica Arsenijevic, Pré des Cailles 10, 1323 Romainmôtier.

Cinq gagnants seront désignés par tirage au sort parmi toutes les bonnes réponses le 11 mars 2025.

Réponse du N° 06/2024 : MUSOIR.

Les gagnants sont : Ilda et Jean-Marc Briguet à Bougy-Villars, André Charmey à Nyon, Monique Graul à Renens, Hans Rein à Bassins, Michel Schweingruber à Renens.